

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 10 décembre 2025 / 19 jumada al thani 1447 - N° 3975 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERBAL ABDELLADJID "ANTAR"

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

L'UNION INTERPARLEMENTAIRE
ARABE (UIPA)

Droits de l'Homme : Boughali appelle à une mobilisation mondiale face aux violations persistantes

P.24

ALGERIE - AIEA

Une coopération renforcée pour un nucléaire pacifique et durable

P.3

CE MATIN À 10H30

L'historien et ancien diplomate Abd-El-Naceur Belaïd invité du Forum DK News

P.2

LE PREMIER MINISTRE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU GOUVERNEMENT Réformes sociales, transition numérique et grands travaux : le gouvernement accélère la cadence

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé ce mardi dernier, une réunion du Gouvernement consacrée à plusieurs dossiers structurants qui traduisent la dynamique réformatrice engagée par l'Etat. Protection sociale, gouvernance numérique et infrastructures majeures ont constitué les principaux axes des travaux, reflétant une volonté affirmée d'accélérer les chantiers prioritaires inscrits dans la feuille de route nationale. Au début de la séance, les membres du Gouvernement ont poursuivi l'examen du projet de décret présidentiel portant système national de gouvernance des données. P.3



GUELMA

L'usine Cycma s'apprête à renaître grâce à un plan ambitieux mêlant partenariat étranger, modernisation et montée en capacité

P.6

DROITS DE L'HOMME

Zaalani: "l'Algérie a franchi de grands pas en matière de droits de l'homme"

P.3

EDUCATION NATIONALE

Nouveau statut du personnel éducatif : une réforme qui redessine l'avenir des enseignants

P.4

SANTÉ

**MIGRAINE
Les crises augmentent avec le manque de sommeil**

P.p 12-13

F O O T B A L L

**COUPE ARABE FIFA QATAR-2025 (GR.D/ 3^E ET DERNIÈRE JOURNÉE)
L'Algérie bat l'Irak (2-0) et se qualifie pour les quarts**

P.22



**12^E AIFF
Le film égyptien "Story of the Fall" projeté en compétition**

P.16

ALGER

La Gendarmerie nationale met fin aux agissements d'un gang qui ciblait des citoyens

P.2

CE MATIN À 10H30

L'historien et ancien diplomate Abd-El-Naceur Belaïd invité du Forum DK News



Le Forum DK News recevra, ce matin, l'historien et ancien diplomate Abd-El-Naceur Belaïd, qui animera une conférence consacrée à « L'impact international des manifestations du 11 décembre 1960 ».

Cette rencontre se déroulera au Centre de presse Cherbal Abdelmadjid, au siège du quotidien DK News, sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun – Alger.

TOURISME

Tikjda abritera le 1^{er} Festival national hivernal de tourisme, de sport de montagne et de la sensibilisation environnementale

La station climatique de Tikjda (Nord-est de Bouira), abritera à partir de mercredi la première édition du Festival national hivernal de tourisme, de sport de montagne et de la sensibilisation environnementale, auquel participent sept wilaya, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Initiée par la Direction de tourisme et de l'artisanat, en collaboration avec le Parc national du Djurdjura (PND), ce 1^{er} Festival sera organisé du 10 au 13 décembre à Tikjda, à quelques 30 km au nord-est de Bouira, dans le cadre des festivités célébrant la Journée mondiale de montagne, selon les détails fournis par la directrice de tourisme, Samira Moumen.

ASSURANCE

Batna : ouverture prochaine de 2 nouvelles agences de la CRMA

Deux nouvelles agences de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) à Batna seront "prochainement" ouvertes dans les deux communes d'Ouled Si Sli-mane et d'Aïn Touda, a-t-on appris mardi auprès du directeur de cette caisse.

L'opération s'inscrit dans le cadre de l'élargissement de la couverture de la Caisse et du rapprochement de ses services aux agriculteurs des diverses filières et leur accompagnement, a précisé à l'APS M. Safi Mehdoui.

La CRMA Batna compte 20 agences (antennes de la caisse) couvrant 16 daïras et des efforts sont déployés pour ouvrir au moins une agence dans l'une des cinq daïras restant de la wilaya, a indiqué le même responsable.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE
44 morts et 1420 blessés en une semaine (Protection civile)**

Quarante-quatre (44) personnes sont décédées et 1420 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus entre le 30 novembre et le 6 décembre, dans plusieurs wilayas, indique, mardi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Béni Abbès avec 14 personnes décédées sur place et 35 autres blessées, suite à 4 accidents de la circulation.

ALGER

La Gendarmerie nationale met fin aux agissements d'un gang qui ciblait des citoyens



Une opération déterminante menée par les unités de la Gendarmerie nationale d'Aïn Benian, à Alger, a permis de démanteler un gang de quartier impliqué dans de graves atteintes à la sécurité et à la tranquillité publiques.

Cette intervention fait suite à la diffusion, sur les réseaux sociaux, de vidéos montrant des citoyens retenus contre leur gré et soumis à des agressions inquiétantes, provoquant un vif émoi parmi les habitants.

Les enregistrements, largement relayés, révélaient des actes de violence commis par un même groupe d'individus, portant atteinte à l'intégrité et à la dignité des victimes.

L'impact de ces séquences a été immédiat, créant un climat d'inquiétude et de malaise au sein de la population, déjà alertée par la nature répétitive des faits attribués à cette bande.

Face à cette situation, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Aïn Benian a lancé une enquête approfondie afin d'identifier les auteurs et de mettre un terme à leurs agissements.

Les investigations ont mobilisé des moyens de surveillance, de filature et de recouvrement d'informations, permettant de localiser les suspects et de suivre leurs déplacements avec précision.

Une opération sécuritaire a ensuite été planifiée en coordination avec la section spéciale d'intervention de la Gendarmerie de Mahelma et sous l'autorité des juridictions compétentes.

Neuf domiciles liés aux mis en cause ont été perquisitionnés lors d'une série d'interventions ciblées.

Ces actions ont conduit à l'interpellation de cinq suspects présumés et à la saisie d'armes blanches, de sachets contenant une substance prohibée, d'une balance électronique, de téléphones portables ainsi que d'un montant d'argent soupçonné de provenir d'activités illicites.

R.L

MOSTAGANEM

Une opération de la Gendarmerie nationale démantèle un réseau de trafic de drogues dures et de faux billets

Les services de la Gendarmerie nationale de Mostaganem ont réussi un important coup de filet en démantelant un réseau criminel impliqué dans le trafic de drogues dures et la fabrication de faux billets.

Cette opération, basée sur des informations précises parvenues à l'escadron de sécurité routière, visait un véhicule circulant sur la RN 11, un axe reliant Oran à Mostaganem, et soupçonné d'être utilisé pour le transport de produits illicites.

Au moment de l'interception, les gendarmes ont découvert dans le coffre du véhicule une somme dépassant les 750 millions de centimes en faux billets de 2 000 DA.

Le conducteur, immédiatement arrêté, a révélé au fil de l'enquête les ramifications d'un réseau plus vaste.

Les investigations ont conduit à l'arrestation de quatre autres individus, portant à cinq le nombre total de personnes interpellées dans cette affaire.

En plus de la saisie de la somme falsifiée – précisément 7 505 000 DA en fausses coupures – les forces de l'ordre ont récupéré un véhicule touristique utilisé par le groupe, ainsi que plusieurs téléphones portables servant probablement à l'organisation des opérations.

R.L

Horaire des prières



Fajr :	06h17
Dohr :	12h40
Asr :	15h13
Maghreb :	17h31
Isha :	18h59

MÉTÉO



EL TARF

Arrestation d'un faussaire recherché dans plusieurs affaires criminelles

Les services de la sûreté de wilaya d'El Tarf ont annoncé l'arrestation d'un individu recherché dans plusieurs affaires graves, notamment pour faux, usage de faux, imitation de cachets officiels, usurpation d'identité et implication présumée dans des réseaux criminels organisés.

L'opération, menée par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers, marque un nouveau succès dans la lutte contre la criminalité complexe qui tente de contourner les dispositifs sécuritaires.

Selon l'officier principal de police Hamza Djelab, l'interpellation est intervenue à la suite d'une patrouille de routine au cours de laquelle les agents ont repéré un individu dont les traits correspondaient à ceux d'une personne recherchée.

Une enquête approfondie a permis d'identifier son mode opératoire : l'utilisation de plusieurs identités falsifiées, la manipulation de documents officiels et administratifs, ainsi que l'imitation de cachets électroniques pour tromper institutions et particuliers. Le suspect est lié à plusieurs affaires lourdes, notamment "constitution d'association de malfaiteurs, escroquerie, vol qualifié, adhésion à un groupe terroriste et falsification de documents".

Des mandats d'arrêt étaient déjà en circulation contre lui. Lors de la perquisition, les policiers ont saisi une quantité importante de documents falsifiés, du matériel de contrefaçon, un véhicule utilisé dans ses activités illégales et une somme d'argent en monnaie nationale.

Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Dréan, l'individu a été placé sous mandat de dépôt.

Cette arrestation démontre l'efficacité des dispositifs de surveillance et d'investigation mis en place dans la wilaya, ainsi que la vigilance constante des unités de police face à l'évolution des formes de criminalité économique et identitaire.

R.L

BLIDA

Démantèlement d'un réseau de spéulation autour de véhicules utilitaires

Les services de la sûreté de la wilaya de Blida ont annoncé, dimanche, l'arrestation d'un individu impliquée dans une vaste opération de spéulation portant sur des véhicules utilitaires obtenus sous couvert d'une activité professionnelle.

L'enquête, menée par la brigade spécialisée dans la lutte contre les crimes économiques et financiers, a permis d'interpeller un homme de 34 ans, originaire de Blida, qui aurait détourné un dispositif commercial légal pour mener des opérations de vente illégale.

Selon les éléments de l'enquête, le suspect avait obtenu près de 100 véhicules auprès d'un concessionnaire automobile agréé, en justifiant la commande par les besoins de son activité commerciale déclarée. Cependant, les investigations ont rapidement révélé que l'ensemble de ce quota avait été revendu illicitement à des prix largement supérieurs à ceux du marché, dans le but de réaliser des profits induits. Cette pratique constitue une violation flagrante des lois régissant la lutte contre la spéulation illicite, un phénomène auquel les autorités ont promis une guerre sans relâche.

À l'issue de la procédure, le mis en cause a été présenté devant le parquet du tribunal de Boufarik pour répondre de ses actes.

Cette affaire illustre la détermination des services de sécurité à sevrir contre toute forme de manipulation commerciale portant atteinte à la stabilité du marché national, particulièrement dans un contexte où la demande en véhicules utilitaires reste élevée et où les dérives spéculatives ont des répercussions directes sur les citoyens.

R.L

LE PREMIER MINISTRE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU GOUVERNEMENT Réformes sociales, transition numérique et grands travaux : le Gouvernement accélère la cadence

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé ce mardi dernier, une réunion du Gouvernement consacrée à plusieurs dossiers structurants qui traduisent la dynamique réformatrice engagée par l'État.

Protection sociale, gouvernance numérique et infrastructures majeures ont constitué les principaux axes des travaux, reflétant une volonté affirmée d'accélérer les chantiers prioritaires inscrits dans la feuille de route nationale.

Au début de la séance, les membres du Gouvernement ont poursuivi l'examen du projet de décret présidentiel portant système national de gouvernance des données.

Ce dispositif, considéré comme l'un des piliers de la modernisation de l'action publique, vise à établir un cadre juridique clair pour la gestion, la sécurité et la valorisation des données publiques d'intérêt national.

En dotant le pays d'un socle réglementaire solide, l'Exécutif entend renforcer la transparence, l'efficacité administrative et la souveraineté numérique.

Dans le chapitre social, et conformément aux orientations du Président de la République exprimées lors du Conseil des ministres du 30 novembre 2025, le Gouvernement a étudié les propositions liées à la revalorisation des pensions et allocations de



retraite.

Ces mesures, appelées à être soumises au prochain Conseil des ministres pour décision finale, traduisent l'engagement de l'État en faveur du pouvoir d'achat des retraités et de la consolidation de la justice sociale, un axe central des réformes engagées.

La transformation numérique a également occupé une place importante dans cette réunion.

Le Gouvernement a entendu trois communications essentielles : un bilan détaillé des projets stratégiques réalisés dans ce domaine, la présentation du

premier Datacenter national dont la mise en service est imminente, ainsi que l'état d'avancement de la base de données nationale destinée à améliorer la prise de décision institutionnelle.

Ces avancées confirment la volonté d'accélérer la digitalisation des services publics et de renforcer l'infrastructure numérique du pays.

Enfin, les travaux ont porté sur le suivi des grands projets structurants, notamment la pénétrante autoroutière reliant le port de Djen-Djen, dans la wilaya de Jijel, à l'auto-

route Est-Ouest au niveau d'El Eulma, dans la wilaya de Sétif.

Ce tronçon stratégique de 110 km constitue une infrastructure clé destinée à fluidifier le transport des marchandises, dynamiser les échanges économiques et renforcer l'attractivité logistique de la région.

À travers cette réunion dense et orientée vers l'action, le Gouvernement confirme son ambition d'accélérer les réformes, de moderniser l'État et de soutenir un développement national équilibré au service des citoyens.

R.N

PROJET DE LOI PORTANT ORGANISATION TERRITORIALE DU PAYS Tenue d'une 2^e réunion au Conseil de la nation

La Commission des Affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation, a tenu lundi, une deuxième réunion pour l'examen du projet de loi portant organisation territoriale du pays, indique un communiqué du Conseil. "Dans le cadre de l'examen

du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 84-09 du 2 décembre 1984 correspondant au 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays, la Commission des Affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, présidée par M. Mohamed Rebbah, préside-

de la Commission, a tenu lundi une deuxième réunion", précise la même source.

Cette réunion a été consacrée à l'audition du directeur des libertés publiques et des Affaires juridiques au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, en vue de la préparation de son rapport préliminaire sur le projet de loi, ajoute le communiqué.

SOLIDARITÉ NATIONALE

Publication de deux nouveaux décrets exécutifs renforçant les mécanismes de protection de l'enfance

Deux décrets exécutifs consacrant l'engagement de l'Etat algérien à renforcer le cadre juridique et législatif relatifs à la protection et à la prise en charge des enfants, ont été publiés récemment dans le Journal officiel, indique lundi un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Il s'agit du décret exécutif n° 25-309 du 16 novembre 2025, modifiant et complétant le décret exécutif n° 16-334 du 19 décembre 2016, fixant les conditions et les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'Organisation nationale de la protection et de la promotion de l'enfance, ainsi que du dé-

crit exécutif n° 25-308 du 16 novembre 2025 fixant les conditions et les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des Centres spécialisés de protection de l'enfance, précise la même source.

Le premier décret prévoit l'institution d'une cellule de veille cybernétique, chargée de "déetecter, surveiller et visionner des contenus numériques comportant des violences et d'inscrire des contenus, notamment ceux destinés aux enfants et de veiller à ce qu'ils ne soient pas nuisibles à leur sécurité", relevant que cette cellule est chargée de "traiter en temps réel des signalements reçus et les contenus constatés, leur analyse et

leur évaluation ainsi que la détermination de leurs effets sur la sécurité des enfants".

Selon le même décret, le président de la cellule de veille cybernétique soumet au délégué national les résultats du traitement et de l'analyse des risques identifiés par la cellule et lui transmet également les signalements qui revêtent un caractère d'urgence afin de prendre, immédiatement, les mesures nécessaires auprès des autorités compétentes, note le communiqué.

Ce décret prévoit également la création d'une plateforme numérique visant à faciliter la réception des notifications concernant les violations et atteintes

aux droits de l'enfant.

Pour ce qui est du deuxième décret, il comporte de nouvelles dispositions relatives à la définition du statut juridique de ces centres de protection qui comprennent, les centres spécialisés dans la protection des enfants en danger, les centres spécialisés dans la protection des enfants délinquants, et les centres polyvalents de sauvegarde de la jeunesse qui fonctionnent sous le régime de l'internat.

Le même décret relève que "les enfants ayant des besoins spécifiques, placés dans les centres de protection, sont dirigés vers des quartiers aménagés à leurs besoins".

ALGERIE - AIEA Une coopération renforcée pour un nucléaire pacifique et durable

Dans le cadre du suivi de la visite officielle du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en octobre dernier, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu lundi par visioconférence avec M. Rafael Mariano Grossi, Directeur général de l'AIEA.

À l'issue de ces échanges, les deux parties ont signé une déclaration commune visant à renforcer la coopération algéro-internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Cette initiative porte sur plusieurs secteurs stratégiques, allant de la production d'électricité au dessalage de l'eau de mer, en passant par la santé et l'agriculture. Selon le communiqué officiel, cette collaboration permettra à l'Algérie de bénéficier d'une assistance technique accrue et de participer à l'élaboration d'études sur le développement des technologies nucléaires pacifiques, consolidant ainsi la position du pays comme acteur régional engagé dans l'innovation scientifique et énergétique.

Ce partenariat stratégique confirme l'intérêt de l'Algérie pour une intégration progressive dans les programmes internationaux de science et de technologie, tout en garantissant la sécurité et la durabilité dans la mise en œuvre de ses projets nucléaires civils.

R.I

DROITS DE L'HOMME Zaalani: l'Algérie a franchi de grands pas en matière de droits de l'homme

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, a affirmé, mardi à Alger, que l'Algérie a franchi de grands pas en matière de droits de l'homme, puisant ses fondements dans la Déclaration du 1er novembre 1954.

Lors d'une cérémonie organisée par le Conseil à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des droits de l'homme, M. Zaalani a mis en avant "les efforts de l'Algérie en matière de promotion des droits de l'homme, consacrés par la Constitution de 2020 à travers laquelle a été engagée une révision des lois et des législations en faveur du principe de démocratie et du respect des droits individuels et collectifs".

Il a salué les décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment celles relatives à la jeunesse et à la promotion des droits de la femme, ainsi que la consécration du droit des citoyens à l'eau et à la nourriture. L'Algérie a ratifié plusieurs conventions internationales qui garantissent la préservation de la dignité des citoyens et la protection des libertés d'expression et de création d'associations, a rappelé le président du CNDH. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a, pour sa part, affirmé dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet du ministère, Arezki Si Hadj Mohand, que la Déclaration universelle des droits de l'homme constitue "la pierre angulaire" de l'édifice juridique des Etats et une référence légale dans les législations et politiques internationales, nationales et locales", des principes, sur la base desquelles, a-t-il dit, "l'Algérie a œuvré et poursuit ses efforts soutenus pour promouvoir les droits des citoyens conformément à la Constitution".

Le ministre a mis en avant l'attachement de l'Algérie à ces principes à travers son adhésion aux conventions internationales relatives aux droits de l'homme, dans le respect de ses spécificités nationales, soulignant son engagement à "garantir la transparence dans l'application optimale de ces conventions, à travers la présentation périodique de rapports détaillés devant les comités compétents dans le cadre de l'ONU, de l'Union africaine (UA) et de la Ligue des Etats arabes.

Il a mis en avant les nouvelles mesures introduites par le Code de procédure pénale qui a consacré "les principes de la légalité, les exigences d'un procès équitable, la préservation de la dignité humaine, la promotion des droits et libertés et la consolidation de mécanismes plus efficaces pour la lutte contre la criminalité grave et autres".

APS

PARLEMENT

Le projet de loi définissant les services de confiance pour les transactions électroniques vise à accompagner la dynamique de la transformation numérique (ministre)



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a indiqué, lundi à Alger, que le projet de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et l'identification électronique tend à accompagner la dynamique de la transformation numérique et à permettre l'émergence de services d'identification électronique fiables et reconnus.

Répondant aux préoccupations des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant le texte du projet, le ministre a expliqué que la réorganisation du système de certification électronique et des services de confiance vise à "accompagner la dynamique de la transformation numérique, permettre l'émergence de services d'identification électronique légalement reconnus, et garantir l'équivalence des documents et contrats électroniques avec les versions papier en termes d'effets juridiques".

Ainsi, a-t-il ajouté, le texte du projet, "établit un cadre national fondé sur la crédibilité et la transparence dans l'environnement électronique et dont le champ d'application couvre les services de confiance, l'identification et les transactions électroniques".

À travers la promulgation de cette loi, l'Etat entend, "lever les obstacles engendrés par l'expérience précédente", notamment "la multiplicité des autorités, le coût élevé et la complexité des procédures", a-t-il indiqué, soulignant que le texte soumis au débat consacre "la gratuité des services de confiance fournis dans le domaine gouvernemental au profit des administrations et des organismes publics", ce qui permet d'alléger les charges financières liées à l'usage de ces services et d'encourager les transactions électro-niques au sein du service public".

S'agissant de la question relative à la protection des données personnelles, le ministre a indiqué que ce texte est "en phase avec les dispositions de la loi relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel", en prévoyant "des obligations claires imposées aux prestataires de services de confiance", citant notamment "la limitation de la collecte aux seules données personnelles nécessaires à la fourniture du service et leur non-utilisation à d'autres fins", ainsi que l'obtention de "l'accord explicite de la personne concernée et la préservation de la confidentialité des informations".

Dans cette optique, ajoute le ministre, le projet de loi prévoit des "sanctions financières et administratives à l'encontre des prestataires de services de confiance en cas de non-respect des conditions, voire des sanctions pénales en cas d'infractions".

EDUCATION NATIONALE

Nouveau statut du personnel éducatif : une réforme qui redessine l'avenir des enseignants

La première version du nouveau statut particulier du personnel éducatif vient d'être dévoilée, marquant un tournant décisif pour les enseignants qui attendent depuis des années une révision profonde de leurs droits, de leurs perspectives de carrière et de leurs conditions de travail.

Dans un contexte de revendications récurrentes liées au pouvoir d'achat, à la progression professionnelle et aux nominations temporaires, cette réforme apparaît comme une tentative ambitieuse de réconcilier les aspirations du corps éducatif avec les exigences du système scolaire national.

Les syndicats ne cessent de le répéter : la qualité de l'enseignement dépend indissociablement du bien-être des enseignants.

Améliorer l'école implique nécessairement d'améliorer le statut de ceux qui la font vivre. Pourtant, de nombreuses interrogations surgissent : comment le ministère compte-t-il répondre aux défis multiples posés par la valorisation salariale, la reconnaissance des grades et la correction des déséquilibres structurels ? Comment offrir un véritable avenir professionnel aux nouveaux enseignants, souvent confrontés à des réalités de terrain difficiles et peu accompagnés dans leurs débuts ? La réforme s'inscrit dans une dynamique de modernisation, destinée à corriger les lacunes héritées des précédents décrets. Si les premiers éléments dévoilés ne constituent qu'une première mouture appelée à être discutée, ils suscitent déjà l'espérance d'un changement durable.

Le retour aux anciennes appellations "enseignant principal" et "enseignant formateur", jugées plus valorisantes et conformes à l'identité professionnelle du métier, a été largement salué par les syndicats.



La suppression du système « première classe – deuxième classe », considéré comme dépréciatif, marque un geste symbolique fort.

La structuration de la carrière gagne également en lisibilité : l'accès au grade d'enseignant formateur après quinze années de service, puis celui d'enseignant distingué après une durée équivalente, ouvre la voie à une évolution mieux encadrée.

Dans le Sud, où la stabilité des équipes demeure un défi majeur, les conditions d'ancienneté passent à dix ans, une mesure initiatrice qui répond aux spécificités territoriales.

L'engagement du ministère à mettre fin aux nominations temporaires constitue aussi une avancée significative, tant cette pratique créait des frustrations et de l'instabilité dans les établissements.

Les dispositifs d'accompagnement social connaissent eux aussi une évolution notable.

Tous les employés du secteur pourront accéder aux postes adaptés en cas de

contraintes médicales ou sociales, une généralisation saluée comme un progrès humain et administratif.

Quant aux nouveaux enseignants, ils ne seront plus obligés de participer aux mouvements annuels, un changement qui leur offre plus de stabilité durant leurs premières années d'exercice. Le volet disciplinaire est également revisité : plusieurs sanctions professionnelles jugées disproportionnées, notamment celles liées à des écarts verbaux mineurs, sont supprimées.

L'objectif est de réduire la pression ressentie par les enseignants tout en maintenant un cadre professionnel rigoureux.

Les services économiques ne sont pas en reste : gestionnaires, adjoints gestionnaires et conseillers retrouvent pleinement leur place dans l'architecture globale du statut,

tandis que la catégorie « inspecteur principal » fait son entrée pour reconnaître l'expérience des inspecteurs aguerris. La dénomination « inspecteur de l'éducation na-

tionale » évolue vers un système plus hiérarchisé et valorisant.

Toutefois, malgré ces avancées, de nombreuses zones d'ombre persistent.

Les syndicats déplorent l'absence de révision du système des primes, la non-intégration automatique de certains personnels dans leurs nouveaux grades, et une absence de garanties juridiques explicites protégeant les enseignants.

La notion de « quinzaine en tant qu'employé », jugée floue, risque d'engendrer des interprétations divergentes et donc de nouvelles injustices.

À cela s'ajoutent des interrogations essentielles : comment seront comptabilisées les années effectuées dans d'autres grades ? Le calcul prendra-t-il effet immédiatement ou après publication officielle du texte final ? La première version du statut offre indéniablement une inspiration à plusieurs catégories du secteur éducatif et ouvre la voie à une vision plus cohérente des parcours professionnels.

Mais la revendication centrale demeure : les syndicats réclament l'intégration globale et sans conditions de tous les employés, la réduction de l'âge de la retraite et une réforme profonde du système indemnitaire.

La balle est désormais dans le camp du ministère, qui devra transformer cette première mouture prometteuse en un texte final capable de répondre aux attentes d'un secteur essentiel à l'avenir du pays.

R.N

INSPECTION DU PÔLE FINANCIER DE SIDI MOUSSA

Le ministère de l'habitat renforce la modernisation urbaine

Dans le cadre de ses missions de suivi et d'encadrement des grands projets urbains, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a supervisé samedi l'avancement des travaux du Pôle financier de Sidi Moussa, à Alger.

Ce projet stratégique, qui s'étend sur une superficie de 23 hectares, vise à transformer la commune en un pôle d'attractivité économique et administrative, intégrant des infrastructures modernes et des équipements de pointe.

Au cours de cette visite, le ministre a présidé une réunion technique réunissant les différents intervenants du projet, lors de laquelle le bureau d'études Cosider Engineering a présenté un exposé détaillé sur les phases de réalisation programmées.

M. Belaribi a insisté sur l'importance de finaliser les plans généraux du premier pavillon, en définissant avec précision la répartition des installations, des bâtisses et des espaces dédiés à chaque usage, tout en intégrant les détails architecturaux et organisationnels.

Le ministre a également donné des directives pour la mise en place des réseaux souterrains et des infrastructures nécessaires, soulignant l'urgence de terminer

cette étape avant la fin du mois.

Concernant le deuxième pavillon, le ministre a insisté sur la nécessité de planifier l'installation des équipements, machines et matériels techniques en fonction des besoins spécifiques du projet.

Il a précisé que la priorité devait être accordée à la partie nord du pavillon pour le démarrage rapide des travaux, garantissant ainsi une progression efficace et structurée du chantier.

Cette approche démontre l'engagement du ministère à veiller à la qualité, à l'organisation et à la fonctionnalité des infrastructures, tout en respectant les délais et les standards architecturaux et urbano-typiques.

Le Pôle financier de Sidi Moussa représente une initiative phare dans la politique de modernisation urbaine et de développement économique menée par l'Algérie.

Il vise à centraliser les activités financières, commerciales et administratives dans un espace intégré, optimisant ainsi les interactions entre les acteurs économiques et facilitant l'accès aux services pour les citoyens et entreprises.

Le projet témoigne également de la volonté du ministère de renforcer l'attractivité de la capitale, tout en contribuant à la création d'emplois et au dynamisme économique local.

La visite du ministre a été l'occasion de réaffirmer l'importance d'une coordination efficace entre les différentes parties prenantes, afin de garantir la réussite du projet et de répondre aux attentes des citoyens et des investisseurs.

La supervision rapprochée et les directives précises données par M.

Belaribi témoigne de l'attention portée à chaque détail, depuis la planification jusqu'à l'exécution, afin d'assurer un résultat final conforme aux ambitions nationales en matière de développement urbain et économique.

En somme, le Pôle financier de Sidi Moussa s'annonce comme un projet structurant pour la région, combinant modernité, fonctionnalité et innovation urbaine.

Grâce à l'implication active du ministère et des experts techniques, ce projet devrait devenir un modèle de réussite dans le cadre de la transformation urbaine d'Alger, contribuant à positionner la capitale comme un centre économique et financier de premier plan en Afrique du Nord.

R.N

LE WALI DE TIARET INTENSIFIE SON SUIVI DES PROJETS URBAINS POUR UN DÉVELOPPEMENT ACCÉLÉRÉ

La cadence des visites officielles s'intensifie

Dans le cadre du suivi permanent des projets d'aménagement et du traitement des doléances citoyennes, le wali, M. Saïd Khalil, a effectué une tournée d'inspection nocturne dans plusieurs quartiers de la ville.

Accompagné du secrétaire général de la wilaya, M. Rabah Mourad Yezza, ainsi que de responsables locaux et techniques, il a passé en revue les chantiers urbains en cours, tout en échangeant directement avec les habitants.

Parmi les points essentiels de sa visite figure la place Teffah, au cœur du centre-ville.

Constatant la lenteur des travaux, le premier responsable de la wilaya a exigé une accélération immédiate du chantier et a instruit les services spécialisés de préparer une ouverture partielle de l'espace au profit des familles durant le mois de Ramadan.

L'installation de bancs et d'aménagements facilitant la convivialité du site a été considérée comme une priorité urgente.

Au fil de sa tournée, le wali a inspecté plusieurs quartiers nécessitant des interventions d'urbanisme.

Les citoyens ont exposé leurs préoccupations, auxquelles M. Saïd Khalil a répondu en soulignant l'engagement ferme de la wilaya à intégrer ces do-



léances dans les programmes de développement prévus pour 2026. Il a, dans cette optique, chargé le P/APC et le directeur de l'urbanisme de lui transmettre rapidement des rapports techniques précis, indispensables pour un traitement efficace des priorités. La visite a également porté sur les projets d'assainissement programmés pour 2025 dans les quartiers Sablière, Hamdani Adda, Mohamed Djahlane et la première tranche du quartier du Stade. Les démarches administratives étant finalisées, les travaux

débuteront prochainement. Le wali a insisté sur le strict respect des délais et des normes techniques afin d'améliorer durablement la qualité de vie des habitants.

Un projet d'aménagement d'envergure, couvrant l'axe urbain reliant Ras Souk à la rue Emir Abdellader jusqu'à l'ancien cinéma Rex, a également été présenté au wali.

Cette opération stratégique, intégrée au programme 2026, vise à moderniser l'image de la ville et à redynamiser ses principaux axes. Par ail-

leurs, les travaux de réalisation d'une voie express dans le quartier Oued Taleb commenceront bientôt, ce qui permettra une meilleure fluidité du trafic et un désenclavement accru de cette zone.

Lors de sa halte au Centre équestre Emir Abdellader, le wali a formulé diverses observations techniques à l'adresse des services de la jeunesse et des sports ainsi que de l'entreprise réalisatrice, afin de préserver l'identité sportive et touristique du site.

En clôture de sa visite, il a instruit les autorités locales de résoudre rapidement le litige existant avec Sonelgaz concernant un autre tronçon de la voie express dans le quartier Fida, rappelant que l'amélioration des conditions de vie des citoyens demeure la priorité absolue de la wilaya.

Ainsi, à travers un suivi rigoureux et régulier des projets, Tiaret se prépare à un programme de modernisation ambitieux, destiné à transformer progressivement le visage de la ville.

R.L

SAIDA

Un premier tronçon stratégique du dédoublement de la RN 92 enfin lancé

Les travaux d'aménagement et de réhabilitation du premier tronçon du projet de dédoublement de la route nationale RN 92, reliant Saïda à Tiaret, viennent d'être officiellement lancés.

Il s'agit d'une étape clé pour l'amélioration du réseau routier de la région, souvent sollicité par les transports de voyageurs et de marchandises.

Selon la direction des Travaux publics de Saïda, les chantiers ont débuté la semaine dernière sur un segment long de 4 kilomètres, situé entre le point kilométrique 103+000 et le 107+000, à partir de la sortie Est

de la ville en direction de Hassasna.

Cette opération bénéficie d'une enveloppe financière dépassant les 370 millions de dinars, inscrite au titre du programme sectoriel.

D'une durée prévisionnelle de quatre mois, ce projet contribuera à fluidifier un trafic devenu dense en raison de la croissance des activités économiques locales.

Les responsables soulignent que ce dédoublement permettra de réduire sensiblement les risques d'accidents, tout en renforçant la compétitivité logistique entre les wilayas de Saïda et Tiaret.

En parallèle, les travaux de réalisa-

tion de la double voie sur un tronçon de la RN 6, reliant Saïda à Mascara, se poursuivent sur une distance totale de 23 km.

Ce chantier structurant, mené sous la supervision de la même direction, avance à un rythme soutenu et devrait être réceptionné en avril 2026.

Avec un réseau de routes nationales totalisant 402 km, la wilaya de Saïda confirme ainsi son engagement dans la modernisation de ses infrastructures routières, un levier essentiel pour accompagner les flux de circulation et consolider les échanges économiques dans toute la région.

R.L

MEDEA

L'année 2025, marquée par l'accélération des grands projets routiers

La wilaya de Médéa a enregistré, en 2025, un progrès notable dans la modernisation de son infrastructure routière, grâce à une série de projets structurants destinés à améliorer la mobilité, renforcer la sécurité et dynamiser le développement socio-économique local.

Parmi les réalisations majeures, figure la mise en service, début novembre, d'un tronçon de 10 km de la 4e rocade reliant Djendel (Aïn Defla) à Hannacha.

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, avait souligné

lors de son inauguration l'impact déterminant de cette interconnexion sur les échanges entre les deux wilayas et sur les localités desservies.

Une seconde section de 12 km est prévue pour mars 2026, dans le cadre d'un projet global couvrant 67 km entre Hannacha et Bouaichoune.

L'année 2025 a également été marquée par l'avancement du dédoublement de la RN 127, reliant Laâyoune (Tissemsilt) à Ksar-El-Boukhari.

Plusieurs sections ont été ouvertes à la circulation, aussi bien dans le ter-

ritoire de Tissemsilt que celui de Médéa, et les derniers travaux devraient s'achever avant la fin de l'année.

S'y ajoute le projet de modernisation de la RN 18 entre Sidi-Naamane et Beni-Slimane, lancé en 2024 et couvrant 23 km.

Cette amélioration permettra une desserte plus rapide et plus sécurisée, avec des prolongements proposés en direction de Guelb-El-Kebir, Sedraya et jusqu'à la limite avec Bouira.

Outre les routes, Médéa accueille également dans la concrétisation du projet

ferroviaire Ksar-El-Boukhari – Boughezoul, long de 42 km.

Ce maillon incontournable de la future liaison nord–Grand Sud progresse à un rythme soutenu et devrait, à terme, fluidifier le trafic et renforcer le transport de marchandises.

Ainsi, 2025 s'impose comme une année de transformation majeure pour les infrastructures de Médéa, désormais mieux connectée et mieux équipée pour répondre aux besoins croissants de mobilité.

R.L

GHARDAÏA

Vulgarisation de l'exploitation de l'énergie solaire dans le développement de l'agriculture

Le renforcement des applications de l'énergie solaire dans le développement de l'agriculture est le thème d'une rencontre de vulgarisation en direction des agriculteurs et promoteurs agricoles, tenue mardi au siège de l'unité de recherche appliquée en énergies renouvelables (URAER) de Ghardaïa.

Dans ce cadre, le directeur de l'URAER, Djâafar Djelloul, a situé cette rencontre dans le cadre de la vulgarisation de l'efficacité de l'énergie solaire dans les systèmes agricoles, l'exploitation du solaire photovoltaïque dans le pompage de l'eau et la sericulture, ainsi que la présentation des nouvelles techniques d'irrigation intelligente et de séchage solaire, pour le développement du secteur agricole.

L'occasion a été mise à profit pour exposer l'expérience du projet hydroponique algéro-tunisien, portant sur le développement de l'orge germinée, menée dans la région en vue de contribuer à l'amélioration de la production et du rendement de cette culture.

Abondant dans ce sens, Dr. Mohamed Lamine Bekkouche a, dans un exposé intitulé "Expérimentation de la germination d'orge dans un milieu équipé en solaire photovoltaïque", expliqué que le projet allie l'efficacité de l'énergie solaire et l'hydroponie.

Approché par l'APS, le directeur des services agricoles (DSA), Sid-Ahmed Mellahi, a indiqué que le secteur agricole dans la wilaya de Ghardaïa entend développer, en coordination avec l'URAER, des projets de ce type, conformément à la stratégie de l'Etat prévoyant la création d'une richesse végétale utile, moderne et rentable.

Cette journée a été riche en communications et exposés en rapport avec le thème, dont l'exploitation du solaire thermique dans les systèmes d'aquaponie, le rôle de la numérisation dans le renforcement de la sécurité alimentaire et le pompage photovoltaïque dans la région de Ghardaïa.

Initiée par l'URAER, cette rencontre visait à mettre en lumière l'exploitation de l'énergie solaire, les innovations en la matière et leurs retombées sur le développement d'une agriculture durable.

ILLIZI

Lancement des projets d'électrification de trois pérимètres agricoles

Les travaux ont été lancés pour l'électrification de trois pérимètres agricoles dans la région de Hassi-Lehdou, commune de Bordj Omar-Driss (wilaya d'Ilizzi), a-t-on appris mardi de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Retenu dans le cadre de la stratégie de la Sonelgaz de soutien aux agriculteurs et d'amélioration de la production agricole, ce projet porte sur la réalisation, pour un montant de 120 millions DA, d'un réseau de près de 20 km et de trois transformateurs de moyenne tension.

Dans l'optique de développer l'agriculture dans le Grand Sud, la wilaya d'Ilizzi s'est vue accorder un portefeuille foncier agricole englobant un total de 15.000 hectares dans le pérимètre de Rhoud-Enouss-2 et de 14.250 ha dans celui de Rhoud-Chouf, destinés à l'investissement dans les cultures stratégiques, selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Pour permettre aux promoteurs postulant à l'investissement dans ces pérимètres, le même communiqué du ministère fixe la période des inscriptions entre le 1 et le 21 décembre courant via la plateforme numérique.

Les promoteurs intéressés sont invités à prendre connaissance des fiches techniques des pérимètres désignés et de respecter les délais fixés pour le dépôt des dossiers d'investissement.

APS

GUELMA

L'usine Cycma s'apprête à renaître grâce à un plan ambitieux mêlant partenariat étranger, modernisation et montée en capacité

À Guelma, l'usine historique de cycles et motocycles Cycma s'apprête à entrer dans une nouvelle phase décisive.

Créée dans les années 1970, l'entreprise avait jadis une capacité théorique de 30 000 unités et employait 1 600 travailleurs. Mais les difficultés rencontrées au cours des 25 dernières années ont progressivement paralysé son activité, réduisant la main-d'œuvre à 120 employés et fragilisant durablement son fonctionnement.

Aujourd'hui, le directeur général de Cycma, Hassen Boulsane, annonce un plan stratégique complet destiné à relancer l'entreprise et à en faire un acteur majeur de l'industrie mécanique algérienne.

Ce plan repose sur quatre axes structurants, dont le premier est une convention de partenariat avec une entreprise chinoise de renommée mondiale.

Ce partenaire s'est engagé à transfé-

rer son savoir-faire technologique pour la production d'une nouvelle gamme de motos rapides et modernes, avec un taux d'intégration locale qui atteindra progressivement 40 % en cinq ans.

Ce partenariat, en plus de moderniser l'offre de Cycma, permettra d'augmenter considérablement les capacités de production et de relancer la dynamique d'emploi : l'usine pourrait compter près de 500 travailleurs dans les prochaines années, contre 120 aujourd'hui.

Une partie de la nouvelle production est d'ailleurs destinée à l'exportation, ce qui ouvre des perspectives économiques nouvelles pour cette entreprise emblématique.

Le deuxième axe du plan de relance porte sur la poursuite des efforts en matière de formation, de production et de

développement. Cela inclut la fabrication de tricycles destinés aux personnes à mobilité réduite – un produit récemment introduit – ainsi qu'une nouvelle gamme de vélos.

Une stratégie commerciale renforcée s'appuiera sur les points de vente de l'entreprise à Constantine, Alger, Chlef, Oran et Ouarda.

Les autres axes comprennent un volet important consacré à la sous-traitance, permettant à Cycma de mettre à profit ses plus de 400 machines pour produire des pièces de rechange à la demande, répondant aux besoins du marché national.

Avec une superficie de 14 hectares et une localisation stratégique à proximité d'un réseau de transport reliant plusieurs wilayas, l'entreprise dispose de



tous les atouts nécessaires pour se positionner comme un leader national.

À travers ce plan d'envergure, Cycma ambitionne non seulement de renouer avec son histoire industrielle, mais aussi de s'affirmer comme une entreprise tournée vers la modernité, l'innovation et la performance, prête à reconquérir sa place dans l'économie algérienne.

R.E.

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

Engagement à soutenir l'expansion internationale des startups et à renforcer leur accès aux sources de financement (Déclaration d'Alger)

Les ministres africains chargés des start-up, de l'entrepreneuriat et de l'innovation ont réaffirmé, lundi à Alger, à l'issue de la 4e édition de la Conférence africaine des start-up, leur engagement à soutenir les start-up du continent pour étendre leurs activités vers les marchés régionaux et internationaux, et à renforcer leur accès aux sources de financement.

Cet engagement a été consacré par la "Déclaration d'Alger", qui a couronné trois jours de travaux et de discussions entre les ministres africains participants à la Conférence, tenue au CIC "Abdelatif-Rahal", sous le Haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement, de représentants d'institutions nationales et internationales, de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, ainsi que de ministres et représentants du secteur de l'innovation et des start-up de plusieurs pays africains.

La "Déclaration d'Alger", lue à l'aide d'une application d'intelligence artificielle développée en Algérie, contient neuf engagements illustrant la volonté commune des Etats africains de soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat, et de permettre aux start-up africaines de réussir et de connaître une croissance durable.

Les ministres africains ont affirmé leur "détermination" à mettre en œuvre le contenu de cette déclaration afin de stimuler la croissance économique et de réaliser une prospérité durable pour l'Afrique.

Ces engagements prévoient notamment le soutien au développement des start-up en Afrique à travers l'appui à l'expansion de leurs activités vers les marchés régionaux et internationaux, en mettant l'accent sur la durabilité et de la coopération régionale. Il s'agit également du lancement de campagnes de communication continentales et mondiales pour mettre en avant leurs innovations, promouvoir la culture de l'innovation nu-

mérique et développer les piliers de l'économie durable en Afrique.

Les pays du continent ont exprimé leur ferme volonté de renforcer l'accès des startups africaines aux sources de financement, en attirant les capitaux intéressés par l'investissement dans ces domaines et en encourageant le secteur privé à investir dans les domaines de l'innovation et des technologies modernes.

La déclaration d'Alger a également mis en avant la disposition des pays africains à œuvrer conjointement au développement des compétences et des cadres techniques capables de diriger les startups, au développement des compétences des jeunes confrontés à des difficultés d'accès au marché du travail, et au soutien des startups locales.

Mise en place d'un mécanisme de suivi des startups africaines

En outre, les pays africains ont réaffirmé leur détermination à mettre en lumière le rôle des incubateurs dans le soutien des startups, en vue de développer des produits ou des services à forte valeur ajoutée, leur permettant d'atteindre un niveau d'autonomie et de durabilité.

Ils ont également exprimé leur volonté d'œuvrer à l'intégration des startups aux chaînes de valeurs régionales et mondiales, afin de leur permettre de tirer profit des opportunités émergentes, réaffirmant leur disposition à travailler ensemble, de manière continue pour encourager l'adaptation, l'innovation et la mobilisation des ressources, des idées et des systèmes de soutien, notamment à travers l'exploitation de technologies en vue de créer un environnement propice à la réussite de chaque PME.

Un engagement a également été pris pour faciliter la mobilité des entrepreneurs et des talents entre les pays africains, afin de dynamiser les échanges et la coopération au sein du continent, sur la base d'un cadre

convenu pour la mobilité et la reconnaissance mutuelle des qualifications scientifiques et professionnelles. "La Déclaration d'Alger" prévoit en outre la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'analyse de la situation des start-up africaines ainsi que l'élaboration d'un rapport annuel dans ce sens et sur l'état d'exécution des engagements et des recommandations découlant de la Déclaration d'Alger de l'année 2024 et des éditions précédentes de la Conférence. Il s'agit également de renforcer la coopération Sud-Sud, de développer des mécanismes de coopération entre les écosystèmes africains et de valoriser les compétences de la diaspora africaine en vue d'accélérer l'émergence d'innovations africaines compétitives.

Le Conseil exécutif de l'UA a été appelé à adopter officiellement "la Déclaration d'Alger de la 4e édition de la Conférence africaine des start-up" tenue à Alger, lors de sa 44e session ordinaire prévue en février 2026 à Addis-Abeba, en vue de son entérinement par les instances exécutives de l'UA.

A cette occasion, les ministres africains ont adressé leurs sincères "remerciements et leur reconnaissance" au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "pour son leadership éclairé et sa vision soutenant l'innovation, l'intégration économique et la jeunesse africaine". Ils lui ont exprimé leur profonde gratitude pour avoir réuni toutes les conditions nécessaires à la réussite de la conférence, saluant "ses contributions et initiatives en faveur des start-up et de l'innovation dans le cadre d'un partenariat intra-africain".

Ils ont également salué "tout particulièrement" l'initiative du président de la République visant à créer un fonds dédié au financement des start-up africaines, en tant que mécanisme continental à même de faciliter l'accès au capital, de structurer l'écosystème africain du capital-risque et de stimuler la croissance des start-up à impact positif dans le continent.

Signature de plusieurs conventions entre startups et entreprises

Plusieurs conventions de partenariat ont été signées, lundi à Alger, entre des startups et diverses entreprises, couvrant des secteurs tels que la cybersécurité, l'intelligence artificielle, l'économie bleue, l'investissement numérique et les technologies immersives, dans le cadre de la 4e édition de la Conférence africaine des startups.

La signature de ces conventions s'est déroulée sous la supervision du ministre de l'Economie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises, Nouredine Oudadah, ainsi que du directeur général de l'accélérateur public "Algérie Venture", Ilyes Abdoune.

Dans le domaine des technologies avancées, HB Tronics, centre de formation spécialisé dans les technologies automobiles, a conclu un mémorandum d'entente avec une startup zimbabwéenne pour le développement de logiciels 3D et de simulateurs immersifs.

Par ailleurs, la startup AI Grid, spécialisée dans les solutions basées sur l'intelligence artificielle, a signé une convention avec Etihad Groupe, acteur de l'accompagnement des startups, pour devenir son fournisseur principal d'infrastructures et de plateformes dédiées à

l'intelligence artificielle. Dans le secteur de l'économie bleue, Mertec a conclu un accord avec Time Smart Energy, spécialisée dans les panneaux solaires, pour l'intégration de technologies basées sur les énergies renouvelables dans les navires de pêche et de plaisance. Marine Arc, startup aquatech, a également signé un partenariat avec Time Smart Energy pour intégrer des solutions énergétiques renouvelables dans ses projets maritimes. De leur côté, Sea Garden, startup aquatech, et le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) ont établi un partenariat pour le lancement d'unités d'élevage expérimentales, suivie d'une mise en production intensive. Marlinova, startup algérienne spécialisée dans les véhicules sous-marins téléopérés (ROVs), et Marine Arc ont signé une convention portant sur l'utilisation de ces appareils dans les opérations de réparation navale.

Dans le domaine de la digitalisation de l'investissement, HR Technology, spécialisée dans le développement d'applications, de sites web et de systèmes d'information géographique (SIG), et CAPA ont signé un accord pour développer des cartes dynamiques

d'aide à l'investissement. Parallèlement, Mahall Green, startup aquatech, a conclu une convention de recherche collaborative avec CNRDPA Company.

La startup Candy Tech a signé un partenariat à long terme avec une entreprise tchadienne pour l'exportation de franchises personnalisées, ainsi qu'un accord avec le Fonds algérien des startups (ASF) en tant que "nouvel investisseur". Ce dernier a également conclu un contrat de partenariat avec AI Grid.

Enfin, El Djazaïria, incubateur spécialisé en intelligence artificielle, et Etihad Groupe ont signé des accords avec AI Grid, permettant à cette dernière de devenir le fournisseur privilégié et principal d'infrastructures et de plateformes en IA.

Dans le secteur logistique, Yalidine, spécialisée dans la livraison et la gestion des stocks, a signé deux mémorandums d'entente : le premier avec Salvacom, spécialisée dans la communication digitale et la cybersécurité, pour renforcer la fiabilité des services de livraison, et le second avec Digital Group pour le développement de solutions de cybersécurité.

APS

CHINE

L'excédent commercial dépasse 1000 milliards USD en 2025

L'excédent commercial de la Chine a franchi pour la première fois la barre des 1.000 milliards de dollars sur les onze premiers mois de 2025, selon ses données douanières publiées lundi.



En novembre, l'excédent s'est établi à 111,68 milliards de dollars, son plus haut niveau depuis juin, contre 90,07 milliards le mois précédent.

Les exportations ont progressé de 5,9 % sur un an en novembre, tandis que les importations ont augmenté de 1,9 %.

Les exportations en hausse de 5,9% en novembre sur un an

Les exportations de la Chine ont augmenté de 5,9 % en novembre sur un an mais ont baissé de 28,6 % vers les seuls Etats-Unis au cours de la même période, a indiqué l'administration des Douanes. Le chiffre global des ex-

portations est meilleur que les prévisions d'analystes, qui tablaient sur une hausse de 4 %. Les exportations chinoises avaient reculé de 1,1 % sur un an en octobre, baissant pour la première fois depuis février, dans une période

de regain des tensions commerciales avec les Etats-Unis. Les importations ont progressé de 1,9 % sur un an en novembre, à un rythme plus lent que la hausse de 3 % prévue par l'agence Bloomberg.

Est de 8,2 %. La Chine intensifie ses efforts de diversification commerciale depuis le retour de président américain Donald Trump à la Maison-Blanche, cherchant à compenser la baisse de la demande américaine par un redéploiement vers d'autres marchés.

TRANSPORT

Les compagnies aériennes révisent en hausse leurs bénéfices pour 2025 (IATA)



Les compagnies aériennes ont révisé en hausse leurs prévisions de bénéfices pour 2025 et pensent battre un nouveau record de passagers l'année prochaine, se félicitant mardi de leur "résilience" face aux "vents contraires" dont les conflits commerciaux.

Selon l'Association internationale du transport aérien (IATA), qui fédère quelque 360 transporteurs représentant 80 % du trafic aérien mondial, les bénéfices nets cumulés des compagnies en 2025 devraient atteindre 39,5 milliards de dollars, contre 36 milliards prévus en juin lors de l'assemblée générale de l'organisation à New Delhi.

Cette nette amélioration a été en particulier attribuée par le directeur général de l'IATA, Willie Walsh, à une

performance meilleure qu'attendu des activités de fret aérien, malgré les guerres commerciales tous azimuts déclenchées en avril par le président américain Donald Trump.

"La résilience du fret aérien a été particulièrement impressionnante", a commenté M. Walsh, cité dans un communiqué de l'IATA, pour qui le commerce mondial "s'adapte au protectionnisme américain".

L'IATA prévoit 71,6 millions de tonnes de marchandises transportées par les airs l'année prochaine, soit une hausse de 2,4 % sur un an.

Le chiffre d'affaires total des compagnies aériennes devrait dépasser dès cette année 1.000 milliards de dollars, à 1.008 milliards, contre 979 jusqu'alors escomptés selon l'IATA.

qui voit les ventes grimper à 1.053 milliards de dollars en 2026.

Pour l'année prochaine, l'IATA envisage des bénéfices totaux de 41 milliards de dollars, un record en valeur absolue, mais "une stabilisation de la rentabilité" des compagnies, sur fond de problèmes persistants de disponibilité des avions, a-t-on expliqué lors d'une conférence de presse à son siège de Genève (Suisse).

Les compagnies devraient être aidées par un repli des cours du pétrole: le carburant ne représenterait plus que 25,7 % de leurs dépenses d'exploitation l'année prochaine, contre 26,8 % en 2025 et même 31,8 % en 2023. La faiblesse de la monnaie américaine va en outre bénéficier aux transporteurs situés hors zone dollar, selon l'IATA.

PAKISTAN

Le FMI débloque 1,2 milliard de dollars

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé lundi avoir débloqué 1,2 milliard de dollars à destination du Pakistan dans le cadre de ses programmes d'aide en soutien au pays d'Asie centrale, reconnaissant les efforts du gouvernement en terme de réformes macroéconomiques.

Ce nouveau versement, effectif après l'approbation du conseil d'administration du Fonds, va porter à 3,3 milliards le montant total d'ores et déjà déboursé en faveur du Pakistan.

Il est réalisé dans le cadre de deux programmes distincts, la Facilité de fonds étendue (EFF), qui vise à apporter un soutien financier aux réformes menées par les Etats, et le Fonds pour la résilience et la soutenabilité (RSF), qui permet cette fois aux pays de financer les transformations nécessaires afin de réduire les effets du réchauffement climatique, avec une maturité plus longue et une période de grâce.

Selon le directeur général adjoint du Fonds, Nigel Clarke, cité dans le communiqué, "la mise en place des réformes du Pakistan a aidé à préserver la stabilité macroéconomique en dépit des récents chocs" l'ayant touché.

M. Clarke fait en particulier référence aux inondations qui ont frappé l'ensemble de la région en septembre dernier.

MARCHÉS BOURSIERS

Wall Street marque le pas avant la Fed

La Bourse de New York a terminé en recul lundi, attendant avec prudence la décision de la Réserve fédérale (Fed) sur ses taux directeurs et toute indication sur le futur de la politique monétaire aux Etats-Unis.

Le Dow Jones a lâché 0,45 %, l'indice Nasdaq a reculé de 0,14 % et l'indice élargi S&P 500 a perdu 0,35 %. "Il s'agit simplement d'une pause avant la réunion de la Fed", qui débutera mardi et se terminera le lendemain, commenté Art Hogan, de B. Riley Wealth Management.

Ces dernières semaines, les indices de la place américaine ont été poussés par la perspective d'une nouvelle détente de taux pour cette dernière réunion de l'année.

Monnaie: le dollar en baisse face à l'euro

Le dollar américain faiblit mardi, au premier jour de la réunion de la Réserve fédérale (Fed), qui devrait abaisser ses taux, là où le dollar australien profitait des déclarations de la gouverneure de sa banque centrale après un statu quo monétaire.

Vers 10H30 GMT, le billet vert fléchissait de 0,08 % face à la monnaie unique européenne, à 1,1647 dollar pour un euro, et reculait de 0,12 % par rapport à la livre sterling, à 1,3339 dollar.

La Fed entame mardi sa réunion de deux jours à l'issue de laquelle son comité de politique monétaire divisé en interne, rendra son verdict.

D'après l'outil de veille CME FedWatch, les investisseurs anticipent massivement une nouvelle baisse de ses taux directeurs, qui les ramènerait dans une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 %.

Cependant, à la suite de la probable baisse de taux cette semaine, les marchés anticipent désormais deux ajustements à la baisse en 2026, contre trois la semaine dernière, selon des analystes.

La devise australienne montait pour sa part de 0,27 % face au billet vert, à 1,5055 dollar australien pour un américain. Mardi, la Banque centrale d'Australie (RBA) a sans surprise laissé son taux directeur inchangé à 3,60 %.

ORAN ET LA RECONQUÊTE DE L'ESPACE PUBLIC Un tournant décisif pour la ville

Les trottoirs et les espaces publics se transforment à nouveau en zones de circulation ordonnée, après des années d'occupation anarchique qui avaient profondément dégradé la qualité de vie urbaine.

Cette reconquête spectaculaire n'a été rendue possible que grâce à l'intervention ferme des autorités locales et à une mobilisation renforcée autour d'une vision claire : rendre au domaine public son caractère souverain et le soustraire définitivement à la privatisation sauvage exercée par certains commerçants.

Pendant longtemps, cafés, locaux professionnels et terrasses informelles avaient envahi trottoirs et boulevards, étouffant l'espace de vie des citoyens et transformant les rues en obstacles permanents.

Les dérives s'étaient multipliées au fil des années, portées par un laxisme administratif et l'absence de contrôle strict.

Il suffisait de s'autoproclamer "maître des lieux" pour occuper indéniablement l'espace public sans autorisation ni redevance.

L'arrivée du nouveau wali a marqué un changement radical.

En reprenant le dossier à la

racine, il a lancé une opération d'envergure mêlant communication, pédagogie, concertation et fermeté.

Les commerçants ont été sensibilisés, les responsables locaux impliqués et la société civile mobilisée pour restaurer un cadre urbain apaisé.

Les actions de démantèlement se sont multipliées, ciblant progressivement toutes les formes d'occupation illégale.

Les résultats sont déjà visibles : des rues plus aérées, des trottoirs libérés, une circulation piétonne fluide et un sentiment partagé que la ville reprend vie.

Ce "retour à l'ordre urbain" ne constitue pas un simple nettoyage de façade, mais une véritable reprise en main de l'espace commun.

Oran renoue ainsi avec l'idée fondamentale selon laquelle l'espace public appartient à tous et ne peut être approprié par quelques-uns au détriment du bien collectif. Cette reconquête



ouvre une perspective nouvelle pour le développement urbain de la ville.

En rétablissant l'autorité réglementaire et en mettant fin à des pratiques devenues presque "normales", les autorités créent les conditions d'une reconfiguration urbaine fondée sur l'équité, la transparence et

le respect de la loi. Les années de déclin dues à la prolifération anarchique laissent désormais place à un projet plus harmonieux, où l'espace public devient un lieu de circulation, de rencontre et de respiration.

Oran amorce ainsi une transformation profonde, portée par une volonté politique

affirmée et une implication renouvelée de l'ensemble des acteurs locaux.

La ville semble enfin tourner la page d'une décennie de désordre urbain pour réinventer un modèle qui place le citoyen au centre de la dynamique territoriale.

R.L

ORAN FACE AUX ATELIERS SAUVAGES

La population exige une action ferme et généralisée

Alors que la libération des trottoirs a permis de restaurer partiellement l'ordre dans l'espace public, les habitants d'Oran réclament désormais une extension immédiate des opérations aux ateliers informels et établissements classés qui prolifèrent au cœur des quartiers.

Soudeurs, mécaniciens, tôliers, ébénistes et autres artisans opèrent depuis des années en plein air, transformant trottoirs, chaussées et places publiques en espaces industriels improvisés, au mépris total des règles de sécurité et de salubrité.

Ces installations anarchiques constituent un danger réel : étincelles de soudure à proximité des passants, huiles et solvants déversés sur la voie publique, pollution sonore et environnementale, risques d'incendie, dégradation des routes, embarras des quartiers... La population vit quotidiennement au milieu de nuisances devenues insupportables.

Le laisser-faire prolongé des

commissions communales et de la wilaya a permis à ces activités de se multiplier sans autorisation, créant un chaos urbain dont les citoyens paient aujourd'hui le prix.

La récente reconquête des trottoirs a montré que la ville pouvait reprendre son espace public dès lors qu'une volonté politique claire se manifeste.

Pour les habitants, il est désormais impératif d'appliquer la même fermeté à l'égard de ces ateliers illégaux qui défigurent les cités et mettent en péril la sécurité collective.

Les Oranais exigent des mesures rapides : fermeture des installations sauvages, déplacement des activités vers des zones réglementées, contrôles réguliers par les commissions compétentes, sanctions strictes et immédiates en cas de récidive.

La situation a atteint un point critique.

Les espaces devant les immeubles, la chaussée et les places publiques doivent impé-

rativement redevenir des lieux libres et sûrs.

La ville ne peut plus tolérer que des ateliers dangereux s'installent au cœur des zones résidentielles, compromettant la tranquillité et la sécurité des familles.

Les citoyens appellent les autorités à prendre leurs responsabilités.

Le rétablissement des établissements classés ne suffit pas : il faut désormais imposer un contrôle rigoureux de chaque structure et appliquer la loi sans concessions.

L'objectif est clair : restaurer un environnement sain, ordonné et conforme à la réglementation, où l'espace public est protégé et accessible à tous.

À Oran, la demande de justice urbaine est aujourd'hui plus forte que jamais.

Les habitants attendent des actions durables et une rupture définitive avec l'anarchie qui s'est installée au fil des années.

R.L

PROTECTION CIVILE

Une formation stratégique pour renforcer le commandement opérationnel national



La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a lancé une session de formation d'envergure destinée aux chefs des services de la protection générale des 58 wilayas, une initiative structurante annoncée dimanche par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Organisée conformément aux instructions du ministre Saïd Sayoud, cette session vise à consolider les compétences en matière de gestion du commandement opérationnel, pilier essentiel du fonctionnement de la Protection civile lors des crises et interventions majeures. La formation, dispensée par visioconférence depuis le Centre national de coordination opérationnelle, se déroule simultanément dans les annexes de l'Ecole nationale de la Protection civile, situées à Oum El Bouaghi, Alger et Mostaganem.

Cette session vise également à harmoniser les pratiques entre les différentes wilayas, afin d'assurer une réaction rapide, structurée et efficace sur l'ensemble du territoire national.

L'effort de formation traduit la volonté du ministère d'accroître la résilience opérationnelle du dispositif national de protection civile, dans un contexte où les défis sécuritaires, climatiques et technologiques exigent une adaptation permanente.

Elle se poursuivra jusqu'au 12 décembre et

R.N

ORAN

Installation de 290.000 détecteurs de monoxyde de carbone dans les daïras d'Oran et Bir El Djir

La Direction de la distribution de l'électricité et du gaz d'Oran a procédé à l'installation de 290.000 détecteurs de monoxyde de carbone à travers les communes relevant des daïras d'Oran et Bir El Djir, dans le cadre des efforts soutenus visant à renforcer les mesures de sécurité et de prévention contre les risques d'intoxication par ce gaz, a indiqué, mardi, un communiqué de cette direction.

Le taux d'avancement de l'opération d'installation dans le territoire des deux daïras concernées a atteint 77 %, a indiqué la même source, soulignant que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national visant à renforcer la sécurité des citoyens à l'intérieur de leurs foyers et à réduire les accidents domestiques liés à l'intoxication au monoxyde de carbone, notamment lors de la baisse des températures,

période durant laquelle l'utilisation des moyens de chauffage s'intensifie. La même source a également affirmé que la direction poursuit l'organisation de campagnes de sensibilisation à travers les différents établissements publics et les institutions éducatives, afin de diffuser la culture de la prévention et de sensibiliser à l'importance des détecteurs, en plus de fournir des orientations sur leur bonne utilisation.

Ces campagnes comprennent des séances de sensibilisation dans les établissements scolaires, les centres de formation et les universités, ainsi que la diffusion de vidéos explicatives dans les agences commerciales, en parallèle au contrôle des installations intérieures lors des opérations de pose, avec la fourniture des conseils nécessaires aux clients.

APS

COMPRENDRE POUR AGIR ET RECONSTRUIRE Mostaganem face au marché informel

La lutte contre le marché informel se heurte à une réalité implacable : les opérations « coup de poing », menées périodiquement par l'APC et les services de sécurité, échouent presque systématiquement.

Les étals illégaux réapparaissent inlassablement, envahissant les rues, les marchés, les trottoirs et les places publiques.

Produits de la mer vendus à même le sol, textile exposé dans des conditions précaires, articles de pacotille étalés au milieu des passages piétons... la ville semble engagée dans un combat sans fin.

Le véritable problème ne réside pas dans la capacité à disperser les vendeurs informels, mais dans l'incapacité à offrir des solutions durables, structurées et économiquement viables. La répression seule ne peut venir à bout d'un phénomène profondément enraciné dans une réalité sociale marquée par la précarité, le chômage et l'absence d'alternatives.

Sans cadre rationnel, les actions musclées deviennent un spectacle répétitif, inefficace, et parfois contre-productif.

La transformation du marché informel ne peut s'opérer qu'à travers un dialogue réel, franc et ouvert entre l'APC et les jeunes commerçants concernés.

Il s'agit de comprendre leurs

besoins, leurs contraintes et leurs attentes afin de co-construire des alternatives crédibles : petits marchés de proximité, zones de vente dédiées, magasins communautaires, développement de microcrédits encadrés, ou aménagement d'espaces commerciaux adaptés.

Des solutions qui permettraient d'intégrer progressivement ces commerçants au circuit formel. Pourtant, une autre réalité doit être admise : certains jeunes adoptent encore une posture d'attentisme, espérant un modèle où l'État-Providence assurerait la totalité des charges sans contrepartie administrative ni fiscale.

Cette perception doit évoluer.

L'intégration dans la légalité implique des responsabilités partagées. L'APC, de son côté, doit accompagner cette transition en mettant en place des cellules de soutien administratif, afin d'éviter que les commerçants ne se retrouvent piégés dans les lourdes bureaucraties qui freinent souvent l'entrepreneuriat. La répression



sans alternatives renforce la marginalisation. Elle alimente le désespoir et expose une partie de la jeunesse à des choix dangereux, dont le phénomène des « harragas » n'est malheureusement qu'un exemple édifiant. L'exclusion économique nourrit les dérives sociales et conduit à des drames humains que la ville ne peut plus ignorer.

Mostaganem doit dépasser la logique de confrontation pour entrer dans celle de la résorp-

tion durable. La question du marché informel n'est pas une question d'ordre public uniquement, mais un enjeu économique, social et humain majeur.

En investissant dans le dialogue, la planification urbaine, l'accompagnement administratif et la création d'opportunités légales, la ville pourra transformer ses vendeurs informels en partenaires réels du développement local. Le défi est immense, mais la paix sociale, la prospé-

rité économique et l'avenir des jeunes en dépendent.

Mostaganem ne peut plus se permettre une gestion superficielle d'un phénomène aussi structurant.

Elle doit désormais s'inscrire dans une stratégie globale, inclusive et durable, capable de redonner sens et dignité au commerce local, tout en rétablissant ordre et légalité dans l'espace public.

RL

RELIZANE

Une dynamique sanitaire renouvelée : l'université mobilise ses étudiants contre le sida et les fléaux sociaux

À l'occasion de la Journée mondiale du sida, l'Université Ahmed Zabana de Relizane s'est transformée en un véritable espace de sensibilisation médicale et sociale, accueillant une initiative de grande envergure menée par le Bureau de wilaya de l'association « Tadamoun Aïdher », en coordination avec la Direction des cités universitaires.

Cette journée, soigneusement préparée, a réuni médecins, paramédicaux, encadrants pédagogiques et étudiants autour d'un objectif commun : renforcer la culture de la prévention au sein du campus et protéger les jeunes des risques sanitaires et sociaux qui les guettent.

Les activités proposées ont mis l'accent sur la compréhension du VIH, ses modes de transmission, les moyens de prévention disponibles et l'importance du dépistage

précoce. Les professionnels de la santé ont insisté sur le rôle crucial du traitement antirétroviral dans la réduction de la propagation du virus et dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH.

Les échanges ont permis aux étudiants de poser des questions, de corriger de nombreuses idées reçues, et d'aborder sans tabou des pratiques dangereuses, notamment l'usage de drogues par injection, encore mal compris dans une partie de la société.

L'initiative a été largement saluée par les étudiants, qui y ont vu une démarche responsable, nécessaire et parfaitement adaptée aux défis de la vie universitaire actuelle.

Pour le président du Bureau wilaya de l'association, M. Abdallah Belaïd, cette action s'inscrit dans une stratégie nationale plus large

visant à protéger la jeunesse contre la propagation des maladies transmissibles, mais aussi contre les fléaux sociaux comme la toxicomanie. Il a rappelé que l'État déploie depuis plusieurs années d'importants efforts : renforcement du cadre législatif, mise en place de centres de réhabilitation, collaboration entre ministères et sociétés civiles, programmes de prévention ciblant les adolescents et jeunes adultes.

Cette année, l'association va plus loin en lançant une caravane de sensibilisation baptisée « Protection », en partenariat avec la Direction de la jeunesse et des sports et le Bureau des établissements de jeunesse.

Elle parcourt les institutions de jeunesse afin de former, informer et accompagner les jeunes dans la compréhension des dangers liés

aux drogues, aux substances psychoactives et à l'addiction.

La caravane proposera des ateliers animés par des spécialistes en santé et en psychologie, distribuera des brochures pédagogiques et offrira des espaces de dialogue afin que les jeunes puissent exprimer leurs préoccupations et recevoir des conseils personnels. Cette campagne, à travers sa dimension humaine et son ancrage de proximité, confirme une nouvelle fois le rôle essentiel de la société civile dans la protection des populations vulnérables.

À Relizane, la mobilisation autour de la prévention sanitaire et sociale prend ainsi une ampleur nouvelle, en harmonie avec les efforts nationaux et internationaux visant à endiguer les risques pesant sur la cohésion sociale.

RL

TAMANRASSET

Renforcement des capacités de la femme rurale à s'adapter aux changements climatiques

Une session de formation a été lancée à l'Office national du parc culturel de l'Aït Aggar (ONPCA) à Tamanrasset, dans le cadre d'un projet de renforcement des capacités de la femme rurale dans la région de l'Atakor à s'adapter aux changements climatiques, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Cette formation de deux jours rassemble des personnes issues de différentes régions de l'Atakor, à l'instar de Tarhanet, Takemart et Izernene. Organisée avec le soutien de l'Unesco, la session vise à renforcer les capacités de ces futurs formateurs à accompagner la femme rurale dans ces régions dans l'élaboration de

projets socioéconomiques capables de résister et de s'adapter aux changements climatiques, a-t-on précisé. A ce propos, Dr. Abdelmajid Djebbara, professeur en sciences sociales, a indiqué que cette formation offre aux bénéficiaires l'opportunité de suggérer des microprojets contribuant au développement des indicateurs socioéconomiques locaux, avec l'association de la femme rurale dans leur concrétisation.

Le directeur de l'ONPCA, Mahmoud Amerzagh, a rappelé que l'espace du parc culturel de l'Aït Aggar a connu des changements climatiques à travers les âges, ayant eu des effets directs sur les différents

modes de vie. Il a mis l'accent, pour cela, sur l'importance de cette formation pour renforcer les capacités des bénéficiaires appelés à accompagner la femme rurale dans la réalisation de projets adaptés à ces changements climatiques.

De son côté, la présidente de l'association Tahani, Fatma Ghezlane, a souligné que la femme rurale dans l'Atakor est très consciente de l'impact des changements climatiques sur la région, affirmant que la formation et l'accompagnement une fois acquis, ne feront que renforcer ses connaissances et auront un impact sur la concrétisation des projets proposés.

MASCARA

M. Takdjout appelle les travailleurs à relever le défi pour contribuer à la réalisation d'un développement économique durable

Le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a appelé, mardi à Ghiriss dans la wilaya de Mascara, les travailleurs à relever le défi pour contribuer à la réalisation d'un développement économique durable. Lors d'une rencontre regroupant les cadres des sections syndicales affiliées à l'UGTA dans la wilaya, M. Takdjout a souligné l'importance du travail en tant que valeur ajoutée pour l'économie nationale, appelant les travailleurs à s'engager pour soutenir un développement économique durable dans le pays. Il a affirmé que l'UGTA poursuivra ses efforts pour sensibiliser les travailleurs à l'importance de maintenir un pont de communication avec les employeurs au niveau des entreprises économiques, estimant que la communication constitue le facteur essentiel pour renforcer et améliorer la confiance entre le responsable de l'entreprise et le travailleur. Le même intervenant a rappelé que les décisions prises par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, concernant l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens, représentent "une réalisation nationale qui renforce la stabilité sociale et stimule la dynamique économique du pays".

Il a également souligné que la décision de relever le salaire national minimum garanti de 20.000 DA à 24.000 DA, à partir de janvier 2026, constitue "un acquis social" pour les travailleurs des secteurs public et privé.

Il a ajouté que ces mesures s'ajoutent à une série de décisions antérieures prises par le président de la République, qui devraient "contribuer fortement à renforcer le front intérieur, consolider la confiance entre responsables et travailleurs, et répondre aux sceptiques". Le responsable syndical a indiqué que les mesures adoptées sont "courageuses, responsables et positives", reflétant l'engagement de l'Etat à améliorer la situation sociale des travailleurs et confirmant clairement la fidélité du président de la République à ses engagements envers les travailleurs et les citoyens.

APS

NIGERIA**100 écoliers kidnappés libérés**

Cent élèves d'une école catholique de l'ouest du Nigeria, enlevés le 21 novembre par des hommes armés non identifiés, ont été libérés, ont annoncé une source onusienne et la présidence nigériane.

Les élèves libérés de l'école catholique Saint Mary, à Papiri, dans l'Etat de Niger, "vont être remis demain lundi à des responsables du gouvernement local, a indiqué la source onusienne, précisant que les élèves étaient arrivés à Abuja.

Au total, 303 élèves et 12 enseignants avaient été emmenés de force du pensionnat Saint Mary, l'un des plus importants kidnappings de masse au Nigeria. Une cinquantaine d'entre eux avaient pu peu après échapper à leurs ravisseurs.

L'un des premiers enlèvements de masse ayant attiré l'attention internationale remonte à 2014 quand les terroristes du groupe Boko Haram avaient enlevé quelque 300 écolières d'un pensionnat de Chibok, localité de l'Etat de Borno (nord-est). Une décennie plus tard, environ 90 d'entre elles manquent toujours à l'appel.

Le mois de novembre a connu une vague importante de kidnappings au cours de laquelle plus de 400 Nigérians - des écolières musulmanes, des fidèles d'une Eglise évangélique, des agriculteurs, une mariée et ses demoiselles d'honneur... - ont été enlevés en 15 jours, ébranlant profondément la nation.

ROYAUME-UNI**Plusieurs blessés après une agression dans un parking d'Heathrow**

Une vingtaine de personnes ont été blessées dans un parking de l'aéroport d'Heathrow, où quatre hommes ont volé la valise d'une femme et aspergé les victimes de spray au poivre dans un ascenseur, selon la police.

L'accès en voiture ou en transports en commun à l'aéroport, le plus fréquenté d'Europe, a été perturbé dans les heures qui ont suivi cet incident au terminal 3.

"Des agents de la brigade armée sont intervenus et ils ont arrêté un homme de 31 ans soupçonné d'agression (...). Il reste en garde à vue et les investigations se poursuivent pour localiser d'autres suspects", selon un communiqué de la police londonienne.

"Nous pensons à ce stade qu'une femme s'est fait voler sa valise par un groupe de quatre hommes, qui ont pulvérisé une substance qui semble être du spray au poivre dans sa direction", a indiqué le commandant Peter Stevens, cité dans ce communiqué.

Cela s'est produit dans un ascenseur du parking, le spray touchant les personnes présentes dans l'ascenseur et aux alentours", a-t-il ajouté. Au total, 21 personnes ont été prises en charge sur place par le service des ambulances de Londres, dont une fillette de trois ans.

Cinq ont été emmenées à l'hôpital, ont indiqué les secours, et leurs blessures ne mettent pas leur vie en danger selon la police. Le commandant Peter Stevens a également réaffirmé qu'il s'agissait à priori d'un "incident isolé, impliquant des personnes qui se connaissent". La police, qui a été alertée vers 08H00, avait d'abord évoqué "une dispute qui a dégénéré".

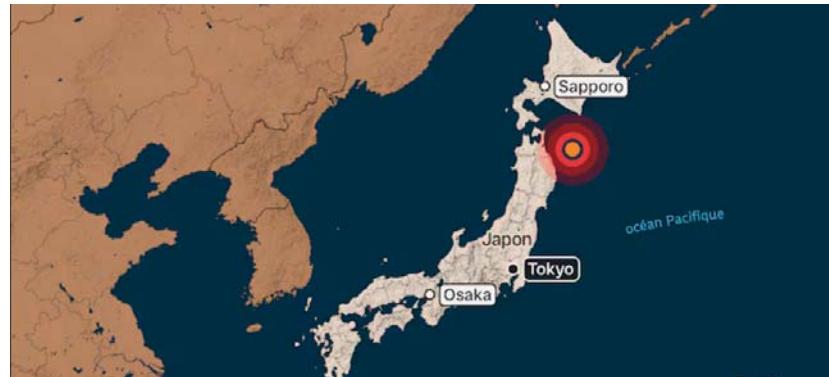
MEXIQUE**Au moins cinq morts dans l'explosion d'une voiture piégée**

Au moins cinq personnes ont été tuées et trois blessées dans l'explosion d'une voiture piégée devant les locaux de la police d'une ville de l'état de Michoacan, dans l'ouest du Mexique, ont indiqué les autorités.

L'explosion s'est produite peu avant midi (18H00 GMT) devant le siège de la police communautaire de la municipalité de Coahuayana, sur la côte pacifique, selon le parquet général, qui s'est saisi de l'affaire. Trois des cinq personnes tuées sont des policiers, selon le parquet de l'Etat.

JAPON**Un fort séisme entraîne une alerte au tsunami**

Un fort séisme a frappé le nord du Japon, où deux vagues de tsunami ont été enregistrées, selon l'agence météorologique du pays.



L'Institut américain de géophysique (USGS) a affirmé que le tremblement de terre de magnitude 7,6 s'est produit à 14H15 GMT au large de Misawa, sur la côte Pacifique du Japon, à une profondeur de 53 kilomètres.

L'agence météorologique japonaise (JMA) a aussitôt émis une alerte au tsunami. Une première vague de 40 cm a déferlé sur un port dans la région septentrionale d'Aomori, où se situe Misawa, à 23H43 locales (14H43 GMT), a-t-elle précisé.

A 23H50, une autre vague de 40 cm a atteint la ville d'Uraoka, dans la région d'Hokkaido.

Plusieurs personnes ont été blessées, a rapporté la télévision publique NHK en citant un em-

ployé d'hôtel à Hachinohe, près d'Aomori. Des images filmées en direct montrent des morceaux de verre brisé épargnés sur les routes.

Le séisme a également été ressenti dans la grande ville de Sapporo, dans le nord de l'archipel nippon, où les alarmes des téléphones portables des habitants ont retenti.

Un journaliste de la NHK à Hokkaido (nord) a décrit une secousse horizontale d'environ 30 secondes l'ayant empêché de rester debout, au moment du séisme.

La JMA redoutait un peu plus tôt lundi un tsunami pouvant atteindre trois mètres.

La région est toujours traumatisée par le terrible séisme de mag-

nitude 9,0 de 2011, qui avait déclenché un tsunami, à l'origine de quelque 18,500 morts ou disparus.

La catastrophe avait également entraîné la fusion de trois des réacteurs de la centrale nucléaire de Fukushima, pire désastre de ce type depuis Tchernobyl.

Le Japon se situe à la jonction de quatre plaques tectoniques, sur la dite "Ceinture de feu" du Pacifique. Le pays présente l'une des plus fortes activités sismiques au monde.

L'archipel de 125 millions d'habitants enregistre environ 1.500 tremblements de terre par an. La plupart sont faibles, même si les dégâts peuvent varier en fonction de leur localisation et de leur profondeur.

CAMBODGE**377 écoles fermées en raison de l'escalade du conflit avec la Thaïlande**

Le ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports du Cambodge a décidé de fermer temporairement 377 écoles dans quatre provinces frontalières avec la Thaïlande en raison de l'escalade du conflit frontalier entre les deux pays, a annoncé l'Agence de presse cambodgienne (AKP).

L'Agence a précisé que cette mesure vise à assurer la sécurité des enfants et du personnel des établissements scolaires,

ajoutant que la ferme-

ture des écoles a concerné plus de 78.000 élèves. Presque 3.200 enseignants ont cessé leur travail.

Le Cambodge a informé le groupe d'observateurs de l'ASEAN d'une nouvelle aggravation de la situation à la frontière avec la Thaïlande et appelé à une enquête totale sur la reprise des combats.

Selon le ministère cambodgien de la Défense, les forces armées thaïlandaises ont com-

mencé à attaquer des positions cambodgiennes lundi vers 05h00 (UTC+7). Cette attaque est survenue après que des militaires thaïlandais avaient mené pendant plusieurs jours diverses actions "provocatrices" dans les zones frontalières dans le but de déclencher une nouvelle vague de confrontations,

a indiqué le ministère cambodgien de la Défense nationale. L'armée de l'air thaïlandaise a mené lundi des frappes

sur les positions des forces armées cambodgiennes. Selon un communiqué rendu public, les frappes ont visé des infrastructures militaires, des dépôts d'armes, des postes de commandement et des axes logistiques.

Le deuxième district militaire des forces terrestres thaïlandaises a également indiqué que le Cambodge avait tiré sur le territoire thaïlandais avec des lance-roquettes multiples BM-21.

INONDATIONS EN INDONÉSIE**Le bilan des victimes atteint 961 morts**

Les inondations et glissements de terrain qui ont touché l'île indonésienne de Sumatra ont fait 961 morts et 5.000 blessés, a annoncé hier l'Agence indonésienne de gestion des catastrophes (BNPB) tandis que le déblaiement des régions sinistrées se poursuit toujours.

En outre, 293 personnes sont portées disparues après la catastrophe qui a ravagé trois provinces de Sumatra, détruisant de nombreuses habitations, voies de communication et infrastructures publiques, a précisé l'agence.

Au total, plus 1.800 personnes ont péri en Indonésie, au Sri

Lanka, en Malaisie, en Thaïlande et au Vietnam à la suite d'une série de tempêtes tropicales et de pluies de mousson qui ont provoqué glissements de terrain et crues soutaines.

La province d'Aceh, à l'extrême occidentale de Sumatra, déjà lourdement endeuillée par le tsunami de décembre 2004, est la région la plus touchée et des centaines de milliers de personnes ont été déplacées.

Une grande partie de l'Asie connaît actuellement la pleine saison de la mousson, indispensable notamment pour la culture du riz mais aussi souvent à l'origine

d'inondations. Au Sri Lanka, touché par un cyclone dévastateur qui a tué 627 personnes à travers le pays, l'armée a déclaré lundi avoir presque doublé les effectifs déployés pour venir en aide aux sinistrés.

Plus de deux millions de personnes - près de 10% de la population - ont été affectées par le cyclone Dithwah. Le Sri Lanka s'attend à de nouvelles fortes pluies de mousson lundi, y compris la région centrale la plus touchée, a indiqué le Centre de gestion des catastrophes (DMC) qui a fait état de nouveaux glissements de terrain.

ALGER

Rencontre nationale à Alger sur "le pharmacien et les services liés à la santé"

"Le pharmacien et les services liés à la santé", a été le thème d'une rencontre nationale organisée lundi à Alger, par le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO).

Cette rencontre vise à renforcer le rôle du pharmacien au sein du système de santé, dans le contexte de l'évolution du cadre réglementaire régissant ce secteur, notamment la loi 18-11 relative à la santé, a précisé le président du SNAPO, Sami Tirache.

A cet égard, M. Tirache a souligné l'engagement du syndicat à "contribuer à l'accompagnement des réformes en cours dans le système de santé, en créant un environnement de travail conforme aux attentes des professionnels du secteur ainsi que des patients". Et d'ajouter que la loi relative à la santé ouvre la voie à "un profond développement de l'exercice de la profession, garantissant au pharmacien une place de choix au sein du système de santé".

Par ailleurs, le président du SNAPO a relevé l'importance de la numérisation pour améliorer la gestion des pharmacies, faciliter le suivi du parcours thérapeutique des patients, tout en renforçant la coordination avec les différents acteurs du domaine. Pour sa part, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, a salué l'organisation de ce type de rencontres, pour refléter "la volonté commune de relever les défis de santé, nécessitant une coordination collective entre les parties concernées".

EHU D'ORAN

Opération d'implantation cochléaire au profit de six enfants

Six enfants issus de différentes wilayas de l'Ouest du pays bénéficieront d'opérations d'implantation cochléaire à l'occasion d'une journée de formation scientifique organisée sur trois jours au service ORL de l'EHU "1er Novembre 1954" d'Oran, a indiqué la cheffe de service, le Pr Boukerche Amal.

Organisée sous le slogan "redonner le son, c'est restaurer la vie", cette journée de formation continue, réuni des spécialistes de différentes régions, avec au programme six opérations au profit d'enfants atteints de surdité de la région Ouest, a-t-elle indiqué dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de cette rencontre.

L'implantation cochléaire permet aux patients de retrouver l'audition et favorise leur intégration éducative, professionnelle et sociale, a-t-elle ajouté.

À l'heure du service ORL de l'EHU d'Oran, ce programme est opérationnel depuis 2018. Jusqu'à l'année 2023, avec la réalisation de 16 interventions, toutes réussies, a-t-elle fait savoir.

Quatorze enfants implantés sont, aujourd'hui, scolarisés dans les établissements publics, du cycle



primaire jusqu'au collège, selon la même source.

Le Pr Boukerche a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance du dépistage précoce de la surdité, soulignant que plus le diagnostic est posé tôt, meilleurs sont les résultats de l'implantation.

L'âge idéal pour l'intervention est désormais situé entre 18 mois et deux ans, avec la possibilité d'implanter dès l'âge de neuf mois grâce au dépistage néonatal, a-t-elle noté.

Le service ORL de l'EHU d'Oran totalise actuellement 20 implantations cochléaires, tandis que 35 patients, toutes tranches

d'âge confondues, sont inscrits sur la liste d'attente.

Cette journée de formation vise également à renforcer les compétences des équipes médicales et à améliorer la prise en charge des patients souffrant de surdité profonde.

SANTÉ - INTERNATIONAL

RDCONGO

Plus de 64.000 cas de choléra enregistrés depuis début 2025

Plus de 64.000 cas de choléra dont près de 2.000 décès ont été enregistrés en République démocratique du Congo (RDC) depuis le début de l'année 2025, a indiqué le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). "Plus de 64 000 cas ont été recensés depuis le début de l'année, dont plus d'un quart concernent des enfants, et près de 2.000 patients ont perdu la vie", a précisé l'UNICEF. Selon l'agence onusienne, il s'agit du pire pic enregistré en RDCongo depuis un quart de siècle.

"Les enfants congolais ne devraient pas être aussi gravement touchés par une maladie pourtant totalement évitable", a déclaré John Agbor, représentant de l'UNICEF en RDC. En 2025, environ 15.000 des cas de choléra recensés dans le pays ont atteint des enfants. L'épidémie a entraîné gravement perturbé leur scolarité, et les a contraint à assister à la souffrance ou à la perte de membres de leur famille, constate l'UNICEF.

Dans l'un des cas les plus tragiques, 16 des 62 enfants qui vivaient dans un foyer collectif de Kinshasa sont décédés quelques jours après que la maladie ait ravagé l'orphelinat. Les deux tiers des provinces de la RDC sont actuellement touchées par l'épidémie, dont la capitale, Kinshasa. Le choléra est une maladie qui affecte jusqu'à 4,3 millions de personnes par an, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Elle provoque des vomissements, des diarrhées sévères, des crampes musculaires et peut s'avérer mortelle en l'absence de soins de réhydratation intensifs.

Le manque de sensibilisation à la maladie et les retards dans la prise en charge médicale contribuent à des taux de mortalité exceptionnellement élevés. De surcroît, la persistance des conflits, provoquant des déplacements de population dans l'est du pays, limitent l'accès aux services de santé.

A cela s'ajoutent des événements climatiques extrêmes, tels que de fortes pluies et des inondations, qui endommagent les infrastructures d'eau et d'assainissement.

Entre 2024 et 2025, seulement 43 % de la population a bénéficié d'un accès à l'eau potable, soit le taux le plus bas d'Afrique, et à peine 15 % ont accès à un assainissement de base.

Enfin, l'urbanisation rapide et non planifiée dans le pays, a engendré des villes surpeuplées et des systèmes d'eau et d'hygiène saturés. L'UNICEF "encourage ses partenaires gouvernementaux à accroître leurs investissements dans l'eau, l'assainissement, l'hygiène et les services de santé, notamment dans les zones les plus touchées par le choléra, afin de mieux protéger la santé et le bien-être des familles et des enfants congolais", déclare John Agbor.

PALESTINE

L'Unicef alerte sur la malnutrition des femmes enceintes ou allaitantes à Ghaza

La malnutrition des femmes enceintes ou allaitantes à Ghaza a des "effets dévastateurs sur des milliers de nouveaux nés", a alerté mardi l'Unicef, constatant une hausse inquiétante du nombre de naissance de bébés de faible poids sur le territoire.

A Ghaza, "le constat est clair : des mères malnutries donnent naissance à des bébés prématurés ou de faible poids, qui meurent dans les unités de soins intensifs néonatals (...) ou survivent, pour ensuite souffrir de malnutrition ou de complications médicales", a déclaré depuis Ghaza une porte-parole du Fonds de l'ONU pour l'enfance (Unicef), Tess Ingram, lors d'un point-presse à Genève.

L'insuffisance pondérale à la naissance est généralement due à une mauvaise nutrition maternelle, à un stress maternel accru et à un suivi prénatal insuffisant.

"À Ghaza, nous constatons ces trois facteurs, et la réponse est trop lente et insuffisante", a souligné Mme Ingram. Entre juillet et septembre de cette année, environ 38 % des femmes enceintes examinées par l'Unicef et ses partenaires ont reçu un diagnostic de malnutrition aiguë.

"En octobre, nous avons admis 8.300 femmes enceintes et allaitantes pour un traitement contre la malnutrition aiguë - soit environ 270 par jour - dans une région où aucun cas de malnutrition n'était constaté au sein de ce groupe avant octobre 2023", poursuit la porte-parole, rappelant que souvent les mères sacrifient leurs repas pour nourrir leurs enfants.

"Dans les hôpitaux de Ghaza, j'ai rencontré



plusieurs nouveaux-nés pesant moins d'un kilogramme, leur petite poitrine se soulevant sous l'effort de survivre", a-t-elle encore rapporté, précisant que les nourrissons de faible poids, nécessitant des soins particuliers, ont "environ 20 fois plus de risques" de mourir que les autres.

Selon l'Unicef, le nombre de bébés décédés le premier jour de leur vie a augmenté de 75 % à Ghaza, passant d'une moyenne de 27 bébés par mois en 2022 à 47 bébés par mois entre juillet et septembre 2023. Mme Ingram a regretté mardi les "entraves imposées par les autorités (sionistes) qui ont empêché l'acheminement de certains produits médicaux essentiels dans la bande de Ghaza", et appelé notamment à l'ouverture du point de passage de Rafah à la circulation des camions humanitaires.

Agression sioniste contre Ghaza: le bilan s'élève à 70.366 martyrs

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 70.366 martyrs et 171.064 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan donné mardi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps d'un martyr ainsi que six blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, précise la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, octobre dernier, 377 Palestiniens sont tombés en martyrs et 987 autres ont été blessés, tandis que les corps de 626 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source. APS

MIGRAINE

Les crises augmentent avec le manque de sommeil

Avoir de bonnes nuits de sommeil est encore plus important pour les personnes qui souffrent de migraine. Si les crises de migraine se multiplient, c'est peut-être parce que vous ne dormez pas assez.

On sait qu'une crise de migraine peut se déclencher pour de multiples raisons : un verre de vin blanc, une longue journée devant l'écran d'ordinateur, une après-midi sur la plage en plein soleil sans lunettes protectrices... A cette longue liste, les chercheurs de l'Université du Mississippi viennent d'ajouter « le manque de sommeil », en publiant une étude sur le lien entre le sommeil et la migraine dans le magazine américain Headache.

Pour cette étude, 292 étudiants migraineux (parmi lesquels 70% de filles) ont accepté de servir de cobayes. Ils ont tenu scrupuleusement une sorte de journal de bord de leur sommeil (nombre d'heures, difficultés d'endormissement, siestes...) et ils ont répondu à des questionnaires sur leur état de santé (et notamment



sur l'éventuelle existence d'une forme d'anxiété ou de dépression) et l'évolution de leurs migraines. Ces données ont ensuite été croisées avec celle d'un groupe d'étudiants n'ayant jamais mal à la tête.

En conclusion, les chercheurs de l'Université du Mississippi se sont aperçus que les étudiants qui souffraient de régulières crises de migraine étaient aussi ceux dont le sommeil était de mauvaise qualité ou dont les nuits étaient trop courtes.

Bien d'étonnant pour ces chercheurs qui savaient qu'un sommeil de mauvaise qualité empêche de plonger dans des phases de sommeil profond, qui sont nécessaires pour produire la sérotonine et la dopamine, deux neurotransmetteurs qui envoient des signaux de bien-être au cerveau.

À table, limiter les excès
En effet, vive les apéros prolongés avec les amis et les grands repas familiaux ! Mais l'abus d'alcool et une alimentation déséquilibrée sont des facteurs favorisants. « Certaines migraineuses réagissent aux aliments riches en tyramine : vin, fromage fermenté, poissons (sardines, thon...), chocolat... », explique notre expert. Or ces aliments entraînent une « réaction allergique » qui influe sur les artères du cerveau.»
La solution : « Si vous buvez de l'alcool, alternez avec de l'eau pour éviter la déshydratation (qui est un facteur de risque) », conseille le Dr Scimeca. À table, prenez le temps de bien mâcher et limitez les aliments riches en tyramine. Essayez de manger équilibré, sans excès, et ne sautez pas de repas.

Éviter les coups de chaleur

« La chaleur peut déclencher des migraines, car elle favorise la déshydratation. Ce phénomène entraîne en effet une fluctuation vasculaire qui provoque des spasmes des artères du cerveau, et donc des migraines », précise le Dr Scimeca.

La solution : boire beaucoup d'eau, éviter de sortir aux heures les plus chaudes (entre 1 et 6 heures) et les « effets four » sous le parasol. Sur la plage, faire régulièrement tremper pour se rafraîchir.

Protéger ses yeux

« Une forte lumière captée par la rétine influe sur certains neurotransmetteurs, favorisant ainsi les crises migraineuses chez les personnes sensibles », rapporte le Dr Scimeca. La solution : « Portez des lunettes de soleil quand vous sortez, cela modère considérablement cette sensibilité à la lumière », recommande notre expert.

Tout doux sur le sport...

On profite souvent de son temps libre en effet pour se remettre au sport. Or, « la chaleur du corps produit lors de l'effort s'ajoute à la chaleur ambiante, ce qui peut entraîner une déshydratation, facteur de risque de migraine ». Des contractions musculaires violentes ou de mauvais gestes peuvent aussi favoriser les crises chez les personnes fragiles des cervicales.

La solution : faire du sport en fin de journée quand les températures sont plus fraîches. Et choisir une activité physique peu violente (natation, vélo...).

5 astuces anti-migraine

Pas de grasse matinée !
Pendant les vacances, on a tendance à se coucher plus tard et à trainer le matin dans son lit. Problème : « Ceux qui veillent tard accumulent un mini-retard de sommeil qui modifie leur production de sérotonine », explique le Dr Scimeca. Cela trouble l'horloge interne, et peut être la porte d'entrée d'une crise de migraine. La solution : « Faire des siestes préventives dans la journée », conseille notre expert.

À table, limiter les excès
En effet, vive les apéros prolongés avec les amis et les grands repas familiaux ! Mais l'abus d'alcool et une alimentation déséquilibrée sont des facteurs favorisants. « Certaines migraineuses réagissent aux aliments riches en tyramine : vin, fromage fermenté, poissons (sardines, thon...), chocolat... », explique notre expert. Or ces aliments entraînent une « réaction allergique » qui influe sur les artères du cerveau.»
La solution : « Si vous buvez de l'alcool, alternez avec de l'eau pour éviter la déshydratation (qui est un facteur de risque) », conseille le Dr Scimeca. À table, prenez le temps de bien mâcher et limitez les aliments riches en tyramine. Essayez de manger équilibré, sans excès, et ne sautez pas de repas.

Yeux cernés, pâleur, vomissements sont des signes évocateurs

L'autre difficulté à diagnostiquer la migraine chez l'enfant concerne les symptômes : alors que chez l'adulte, on n'élève pas un diagnostic de migraine qu'en présence de maux de tête pulsatifs et unilatéraux, la migraine de l'enfant n'est pas toujours pulsatile et peut être bifrontale. Il faut puiser l'enfant très jeune. Il y aussi bien sur la dimension, voire l'impossibilité, pour lui de verbaliser et d'expliquer les caractéristiques de sa douleur. Néanmoins, certains signes doivent évoquer la migraine : éternuer, vomir, visage bleuâtre, yeux deviennent très pâles et ses yeux sont cernés.

La solution : boire beaucoup d'eau, éviter de sortir aux heures les plus chaudes (entre 1 et 6 heures) et les « effets four » sous le parasol. Sur la plage, faire régulièrement tremper pour se rafraîchir.

Chez les petits, les triptans marchent bien

Un torticolis, des vertiges qui apparaissent soudainement ? Votre enfant souffre peut-être d'un équivalent migraineux.

« Bien que ces pathologies ne soient pas caractérisées de sa douleur. Néanmoins, certains

signes doivent évoquer la migraine et inviter à consulter : l'enfant migraineux vomit, son visage devient très pâle et ses yeux sont cernés.

La colique du nourrisson pourrait donc, elle aussi, être un

équivalent migraineux ». Les moyens de prévenir et de traiter la migraine chez l'enfant sont identiques à ceux utilisés pour l'adulte avec, bien évidemment, une posologie adaptée quand il s'agit d'un traitement médicamenteux.

Le mode d'administration

peut également différer. « Alors que les adultes préfèrent souvent avaler un cachet, la pulvérisation par voie nasale de sumatriptan est souvent prescrite aux enfants à partir de 12 ans », indique le Dr Titomanlio.

Les enfants aussi

Les adultes ne sont pas les seuls à souffrir de migraine, les enfants aussi peuvent en être victimes. On estime que 10 % des enfants sont migraineux. Malheureusement, leurs migraines ne sont pas toujours prises au sérieux et sont parfois mal diagnostiquées.



Chez les petits, les triptans marchent bien

Un torticolis, des vertiges qui apparaissent soudainement ? Votre enfant souffre peut-être d'un équivalent migraineux.

« Bien que ces pathologies ne soient pas caractérisées de sa douleur. Néanmoins, certains

signes doivent évoquer la migraine et inviter à consulter : l'enfant

migraineux vomit, son visage

devient très pâle et ses yeux sont cernés.

La colique du nourrisson

pourrait donc, elle aussi, être un

équivalent migraineux ». Les

moyens de prévenir et de traiter

la migraine chez l'enfant sont

identiques à ceux utilisés pour

l'adulte avec, bien évidemment,

une posologie adaptée quand il

s'agit d'un traitement médicamenteux.

Le mode d'administration

peut également différer. « Alors

que les adultes préfèrent souvent

avaler un cachet, la pulvérisation

par voie nasale de sumatriptan

est souvent prescrite aux enfants

à partir de 12 ans », indique le Dr

Titomanlio.

Avoir des coliques bébé, c'est avoir des migraines plus grand



Les coliques des bébés pourraient être un précurseur de migraines à l'adolescence, ont découvert des chercheurs américains. Les nourrissons dont les mères sont sujettes aux migraines ont 2,5 fois plus de risques de souffrir de coliques que les autres. Telle est la conclusion d'une étude de chercheurs de l'université de Californie.

« Notre étude suggère que les coliques des bébés peuvent être un signe que l'enfant est prédisposé à souffrir de migraines plus tard dans la vie », explique le neurologue Dr Amy Gelfand lors de la présentation de l'étude au congrès annuel des neurologues américains. >> Plus d'infos sur les migraines dans notre dossier

Migraine et colique héréditaire

La colique, un signe avant-coureur de la migraine ? Pour en avoir le cœur net, les chercheurs ont comparé le risque de coliques du nourrisson chez les bébés de 154 mamans. Ils ont observé les bébés à l'âge de deux mois lors d'une visite pédiatrique dans une clinique de San Francisco. Il s'est avéré que près de 29 % des bébés dont les mères

Ces résultats devraient permettre de mieux cerner les jeunes populations à risques en partant des antécédents familiaux de migraines et de coliques du nourrisson. « Cette étude nous aide à mieux comprendre les différentes manifestations de la migraine au cours d'une vie », a souligné le Dr Amy Gelfand. Alors que seuls 20 % des migraineux en

Le Botox pour guérir la migraine ?

On connaît les effets du Botox sur les rides mais savez-vous qu'il pouvait également soulager les migraines ?

Tout a commencé lorsque des Américaines traitées avec du Botox pour leurs rides ont expliqué à leurs médecins esthétiques que depuis ces injections, leurs migraines avaient presque cessé.

Étonnés par ces résultats, des médecins ont réalisés plusieurs études montrant les bienfaits du Botox sur les migraines. Des études sans conséquence

officielle. Jusqu'à ce que la FDA (Agence américaine des médicaments) publie un communiqué, ce 15 octobre, pour donner son feu vert dans le traitement des migraines chroniques avec le Botox.

Administré toutes les 12 semaines en injections autour de la tête et du cou, le Botox pourrait traiter les migraines chroniques, c'est-à-dire celles qui surviennent environ 14 jours dans le mois chez les patients. Il permettrait de réduire la fréquence et

la sévérité des crises de migraine. Pour le Dr Russell Katz, directeur de division des produits de neurologie au centre d'évaluation et de recherche sur les médicaments de la FDA, «[la migraine] perturbe fortement la vie familiale, professionnelle et sociale [des patients]. Il est important de disposer d'une variété de traitements». La FDA reste tout de même prudente et préconise de bien dialoguer avec son médecin pour vérifier que le Botox est une réponse adaptée à son type de migraine.

© No Stock

France prennent l'initiative de consulter un médecin, on peut envisager que cette étude débouche à terme sur de nouvelles pistes pour améliorer le quotidien des migraineux.

UNE STABILITÉ ENCORE HORS DE PORTÉE L'Afrique face au spectre des coups d'État

La question revient avec insistance : les pays africains verront-ils un jour la fin des coups d'État et des bouleversements politiques qui jalonnent leur histoire contemporaine ? Pour beaucoup d'observateurs, cette perspective demeure lointaine.

Les crises qui secouent régulièrement le continent ne relèvent pas seulement de la fragilité interne des régimes, mais aussi, et surtout, d'une dépendance persistante à l'égard des puissances étrangères dont les intérêts stratégiques continuent de façonner la scène politique africaine.

L'idée selon laquelle les coups d'État seraient uniquement la conséquence de gouvernances déficientes ne suffit pas à expliquer leur récurrence.

Les relations complexes entre anciens colonisateurs et dirigeants africains jouent encore aujourd'hui un rôle déterminant dans la déstabilisation de certains États.

Lorsque des chefs d'État prennent leurs distances avec les orientations imposées par des capitales comme Paris ou Londres, ils se retrouvent rapidement isolés et fragilisés.

La suite est souvent prévisible : marginalisation diplomatique, pressions économiques, puis soutien discret à des adversaires politiques capables de renverser le pouvoir établi.

Ces coups de force spectaculaires attribués à des officiers subalternes ne

doivent pas masquer la réalité : derrière ces opérations figurent très souvent des appuis extérieurs agissant dans l'ombre.

Agents des services de renseignement, conseillers occultes, soutiens logistiques... la mécanique est connue.

Et désormais, les acteurs influents ne se limitent plus aux puissances occidentales.

La Chine et la Russie, de plus en plus présentes sur le continent, seraient elles aussi tentées d'installer des alliés par des voies non conventionnelles, complexifiant davantage le jeu d'équilibres régionaux.

Le Sahel en constitue l'illustration la plus frappante : zone historiquement sous l'influence de la France, il est devenu le théâtre de rivalités internationales exacerbées.

Les nouveaux putschistes y affichent ouvertement leur rejet des anciennes tutelles, n'hésitant pas à menacer leurs intérêts stratégiques.

Le continent se retrouve ainsi au cœur d'une guerre d'influence menée par puissances interposées, la population africaine en supportant le coût humain, social et politique.

Cette situation découle également d'une réalité dérangeante : les États africains demeurent en quête d'une souveraineté pleinement assumée.

Trop souvent dépendants d'appuis extérieurs pour gérer leurs crises politiques, économiques ou sécuritaires, ils peinent à construire des institutions résilientes et autonomes.

La défiance interne, l'absence de consensus national et la faiblesse des mécanismes démocratiques favorisent des ruptures brutales de gouvernance.

Tant que les nations africaines ne parviendront pas à consolider leurs propres modèles politiques en se libérant des influences extérieures, les coups d'État continueront de prospérer.

La stabilité durable ne pourra émerger que lorsque les institutions nationales deviendront suffisamment solides pour résister aux crises internes et aux ingérences.

Le chemin reste long, mais indispensable pour bâtir des États capables de répondre aux aspirations de leurs populations sans dépendre des agences d'intérêts étrangers.

R. L.

SAHARA OCCIDENTAL Parlement européen: conférence aujourd'hui sur l'impact de l'accord UE-Maroc sur le processus de paix

Une conférence sur l'impact de l'accord commercial UE-Maroc sur l'avenir du processus de paix mené par l'ONU au Sahara occidental se tiendra ce jour au siège du Parlement européen à Bruxelles, a-t-on appris auprès du groupe "Amis du peuple sahraoui" au Parlement européen, qui organise l'événement en collaboration avec la Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (EUCOCO).

Cette conférence sera l'occasion de débattre du dernier accord UE-Maroc relatif aux mesures de libéralisation en matière de sa agriculture, négocié produits mini et entré en vigueur en octobre.

L'objectif étant d'analyser l'impact de cet accord, conclu en violation flagrante des décisions de la Cour de justice de l'UE (CJUE) et du droit international, sur le processus de paix mené sous l'égide de l'ONU au Sahara occidental.

Dans deux arrêts rendus

le 4 octobre 2024, la CJUE a confirmé que le Sahara occidental est un territoire distinct et séparé du Maroc et qu'aucun accord conclu entre l'UE et le Maroc ne peut y être appliqué sans le consentement préalable du peuple sahraoui.

Cette jurisprudence s'inscrit dans la continuité de plusieurs décisions antérieures (2016, 2018, 2021), et rappelle que l'UE est tenue de respecter le principe d'autodétermination consacré par la Charte des Nations unies.

Le débat sera animé par le député européen, Andreas Schieder, président du groupe d'amitié "Amis du peuple sahraoui".

Les eurodéputés Fernando Barrena et Ana Miranda Paz, participeront également à ce débat aux côtés de Pierre Galand, président de la Task Force "EUCOCO" et de Oubi Bouchraya, conseiller spécial du secrétaire général du Front Polisario.

Ainsi, M. Galand devrait

souligner l'importance de réaffirmer par l'ONU le cadre juridique du processus de décolonisation de ce territoire et veiller à ce qu'aucune tentative d'annexion du Sahara occidental "ne soit légitimée". Le président de l'EUCOCO évoquera également la résolution 2797 du Conseil de sécurité des Nations unies concernant le Sahara occidental, adoptée le 31 octobre dernier.

Cette résolution qui prolonge, pour une année supplémentaire, le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), rappelle à bon escient les résolutions antérieures qui réaffirment le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination dans le cadre d'un processus de décolonisation encore inachevé.

Le conseiller spécial du secrétaire général du Front Polisario pour les ressources naturelles et les affaires juridiques, Oubi Bouchraya, présentera la stratégie du

Front pour obtenir une nouvelle annulation de l'accord devant la justice européenne.

En effet, M. Bouchraya avait déjà annoncé que le représentant légitime du peuple sahraoui présentera, avant la fin de l'année, un nouveau recours contre l'accord devant le Tribunal général de l'UE.

Parallèlement à la conférence, une manifestation contre les tentatives de la Commission européenne de contourner les décisions de sa propre cour de justice sur le Sahara occidental sera organisée devant le siège de l'exécutif européen à Bruxelles.

Une association de défense des droits de l'homme, l'ASBL "El Ghad", a exhorté les Sahraouis d'Europe à participer massivement à un rassemblement pour exprimer leur "ferme rejet de toute tentative de la Commission européenne visant à passer outre le droit communautaire ou à contourner les décisions claires de la CJUE".

CÔTE D'IVOIRE Le président Ouattara prête serment pour un 4^e mandat

Le président ivoirien, Alassane Ouattara, réélu lors de la présidentielle du 25 octobre 2025 avec 89,77 % des suffrages exprimés, a prêté serment lundi au palais présidentiel d'Abidjan, ont rapporté mardi des médias locaux.

"Je reçois ce mandat avec humilité, reconnaissance et un sens élevé du devoir.

"Je resterai le président de tous les Ivoiriens, sans distinction, au service exclusif de l'intérêt général", a déclaré

Ouattara, après avoir prêté serment devant la présidente du Conseil constitutionnel, Chantal Nanaba Camara.

Dévoilant les priorités de son nouveau quinquennat, il a promis une "grande Côte d'Ivoire, portée par une économie tournée vers la transformation locale, la créativité de la jeunesse, des infrastructures compétitives, une agriculture moderne et souveraine, et une industrie plus performante et un secteur privé renforcé". Le président

ivoirien a, à nouveau, souligné que ce quatrième mandat doit être celui de "la transmission générationnelle", affirmant que "le devoir de son gouvernement sera de finaliser la préparation, la formation et l'élevation d'une élite politique, administrative et économique () intégrée, compétente et attachée à l'intérêt général". Il a aussi félicité les autres candidats à l'élection, saluant leur attachement à la démocratie.

APS

SOUDAN Le pays sombre davantage dans l'horreur alors que les attaques se multiplient et que les enfants deviennent les premières victimes

Au Soudan, la guerre qui oppose depuis avril 2023 l'armée régulière aux Forces de soutien rapide ne connaît aucun répit.

Pire, elle semble entrer dans une phase encore plus destructrice, marquée par l'introduction d'armes nouvelles et par une intensification des attaques visant directement les civils.

L'attaque de Kalogi, dans l'État du Kordofan-Sud, illustre tragiquement cette escalade : trois frappes de drones ont touché successivement une école maternelle, un hôpital et un groupe de secouristes venus porter assistance aux enfants.

Selon les données fournies par un responsable local cité par l'AFP, le bilan s'élève à 79 morts, dont 43 enfants.

L'Unicef, qui avait déjà confirmé la disparition d'une dizaine d'enfants âgés de 5 à 7 ans, a qualifié ces attaques de « violation horrible des droits de l'enfant », appelant les parties au conflit à mettre immédiatement fin à ces agressions.

Au-delà de ce drame, c'est un pays entier qui chancelle.

Les Nations unies parlent désormais de la pire crise humanitaire au monde, avec près de 12 millions de déplacés et des dizaines de milliers de morts.

Les infrastructures hospitalières s'effondrent, les épidémies se multiplient, et la famine menace des millions d'enfants pris au piège d'une guerre dont ils ne comprennent pas les enjeux mais dont ils paient le prix le plus lourd.

Le responsable des opérations de Médecins sans Frontières, Julien Binet, résume la situation en ces mots : « C'est une guerre contre le peuple ».

Les organisations humanitaires sont confrontées à une multiplication des attaques.

Jeudi encore, un drone a frappé un camion du Programme alimentaire mondial (PAM) au Darfour, réduisant en miettes un convoi destiné à des familles fuyant la faim.

Il s'agit de la sixième attaque contre le PAM depuis le début de l'année, un fait que le Département d'État américain a fermement condamné, rappelant que « le personnel humanitaire ne doit jamais être une cible ».

Sur le plan diplomatique, les discussions se poursuivent au Caire, où chercheurs et anciens responsables mettent en garde contre une fragmentation irréversible du Soudan et dénoncent les ingérences étrangères motivées, selon eux, par la convoitise autour de l'accès stratégique à la mer Rouge.

Tous appellent à relancer urgentement le « processus de Jeddah », dernière lueur d'espoir pour une solution politique.

Mais pendant que les tables rondes s'enchaînent, les bombardements continuent. À Kalogi comme à El-Fasher, les civils tombent chaque jour, dans un silence international qui laisse place à l'inquiétude.

Le Soudan, ravagé et meurtri, dérive vers une catastrophe humanitaire dont l'ampleur dépasse déjà les mécanismes de réponse d'urgence existants.

R. L.

PARIS

Journalistes ciblés : une année noire avec 67 professionnels tués dans le monde, près de la moitié à Ghaza

L'année écoulée s'achève sur un constat alarmant pour la liberté de la presse : soixante-sept journalistes ont perdu la vie dans l'exercice ou en raison de leur profession entre le 1er décembre 2024 et le 1er décembre 2025, selon le dernier rapport de Reporters sans frontières (RSF).



Ce bilan, en hausse sensible par rapport aux années précédentes, illustre un contexte mondial de plus en plus hostile envers ceux dont la mission est d'informer, souvent au péril de leur sécurité.

Près de la moitié de ces victimes ont été recensées dans la bande de Ghaza, où la population vit depuis plus de deux ans sous une agression qualifiée de génocidaire par de nombreuses organisations et institutions.

Depuis le 7 octobre 2023, les professionnels des médias paient

un tribut particulièrement lourd. Au moins vingt-neuf journalistes ont été tués au cours des douze derniers mois alors qu'ils couvraient les événements sur le terrain.

En élargissant le décompte à ceux morts en dehors de leur activité journalistique, RSF estime à plus de 220 le nombre de professionnels des médias ayant perdu la vie à Ghaza depuis cette date.

L'organisation qualifie l'armée islamiste de « pire ennemi des journalistes », au regard de l'ampleur

inédite des pertes dans la profession. Les autorités médiatiques de Ghaza avancent même un chiffre encore plus élevé, faisant état de 257 journalistes tombés depuis octobre 2023, dont certains tués malgré la trêve entrée en vigueur le 10 octobre dernier.

Cette situation tragique ébranle profondément la communauté journalistique internationale et pose de sérieuses questions sur la protection des travailleurs de l'information en zones de conflit.

Au-delà du Proche-Orient, RSF alerte également sur la détérioration du climat sécuritaire au Mexique, qui enregistre neuf journalistes tués en un an, marquant sa pire statistique depuis au moins trois années.

Entre violences généralisées, criminalité organisée et impunité persistante, le pays demeure l'un des plus dangereux au monde pour la profession. Face à cette montée dramatique des assassinats ciblés, RSF rappelle que ces journalistes « ne meurent pas, ils sont tués », soulignant l'urgence de renforcer la protection des professionnels de l'information et de lutter contre l'impunité qui alimente ces drames.

R.I.

PRAGUE

République tchèque : Andrej Babis revient au pouvoir après une nouvelle victoire électorale

En République tchèque, la scène politique connaît un tournant majeur avec le retour au poste de Premier ministre d'Andrej Babis, nommé officiellement mardi par le président Petr Pavel.

Ce come-back intervient deux mois après la victoire de son parti ANO aux élections législatives et quatre ans après son départ du pouvoir en 2021.

À 71 ans, le milliardaire et homme d'affaires le plus influent du pays reprend les rênes du gouvernement avec l'ambition affichée de défendre les intérêts des citoyens « au niveau national comme international ».

Malgré sa victoire, Babis ne détient pas la majorité absolue à la Chambre des députés, avec seulement 80 sièges sur 200.

Pour former un gouvernement, il a donc conclu une alliance avec deux formations eurosceptiques : le parti d'extrême droite SPD et La Voix des automobilistes, un mouvement de droite récemment monté en puissance.

Cette coalition, inhabituelle et controversée, suscite déjà des interrogations quant à ses orientations futures, notamment sur les plans sociaux, migratoire et européen.

Né à Bratislava en 1954, Andrej Babis a choisi la nationalité tchèque lors de la dissolution de la Tchécoslovaquie en 1993.

PALESTINE

Guterres condamne l'intrusion de l'armée sioniste dans le siège de l'UNRWA à El Qods occupée

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fermement condamné l'intrusion non autorisée de l'armée sioniste dans le siège de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) à El Qods-Est occupée, réaffirmant que de « pareils lieux jouissent de l'inviolabilité, conformément aux accords internationaux ». « Je condamne fer-

mement l'intrusion non autorisée des forces d'occupation sionistes aujourd'hui (lundi, ndlr) dans l'enceinte de l'UNRWA, située dans le quartier de Sheikh Jarrah à El Qods-Est occupée. Cette enceinte demeure un bâtiment de l'ONU, jouit de l'inviolabilité et est protégée de toute ingérence », a déclaré Guterres dans un communiqué, publié lundi soir. Il a souligné que

« toute action exécutive, administrative, judiciaire ou législative visant les biens ou actifs de l'ONU est interdite par les accords internationaux ». Le Secrétaire général de l'ONU a appelé l'entité sioniste à prendre des mesures « immédiates » pour rétablir l'inviolabilité des locaux de l'UNRWA et à s'abstenir de toute nouvelle action concernant ses installations.

NEW YORK (NATIONS UNIES)

Claudio Cordone nommé envoyé spécial adjoint pour la Syrie : un diplomate chevronné à la manœuvre

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a officialisé la nomination de l'Italien Claudio Cordone au poste d'envoyé spécial adjoint pour la Syrie, une décision qui entrera en vigueur le 1er janvier 2026.

Cette désignation marque une nouvelle étape dans la carrière de cet expert international qui cumule quatre décennies d'expérience dans des contextes géopolitiques parmi les plus complexes au monde.

Claudio Cordone s'est imposé comme l'un des connaisseurs les plus aguerris des questions liées aux droits de l'Homme, au droit international humain et aux dynamiques politiques dans les zones de conflit.

Depuis 2022, il occupait au sein de la Mission d'assistance des Nations unies pour l'Irak (UNAMI) la fonction de représentant spécial adjoint chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale.

Une mission délicate dans un pays encore traversé par des fragilités institutionnelles et sécuritaires, où il a contribué à renforcer la stabilité politique à travers des mécanismes de dialogue et de participation électorale.

Avant son passage en Irak, Cordone a dirigé l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) au Liban entre 2017 et 2022.

À ce poste, il a notamment coordonné des programmes humanitaires essentiels dans un pays confronté à l'une des crises économiques et sociales les plus sévères de son histoire récente.

Il a également assuré temporairement les fonctions de coordinateur résident et humanitaire, témoignant de sa capacité à assumer des responsabilités variées dans des contextes d'urgence.

Son parcours l'a également conduit à la Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL), où il a dirigé la division des droits de l'Homme, de la justice transitionnelle et de l'État de droit, ainsi qu'au Haut-Commissariat aux droits de l'Homme.

Dès la fin des années 1990, il avait déjà participé à la Mission des Nations unies en Bosnie-Herzégovine, en tant que chef du bureau des droits de l'Homme, à une époque marquée par des enjeux cruciaux de réconciliation et de reconstruction.

Avec sa nomination à un poste stratégique au cœur du dossier syrien, Claudio Cordone apporte une expertise précieuse à une région où les défis diplomatiques, humanitaires et politiques demeurent immenses et profondément imbriqués.

R.I.

LIBAN

Nouveaux bombardements de l'armée sioniste sur des zones du sud du pays

Les avions de guerre de l'armée sioniste ont de nouveau visé, dans la nuit de lundi à mardi, des zones du sud du Liban, en violation de l'accord de cessez-le-feu en vigueur, a rapporté l'agence de presse libanaise (ANI).

« L'armée sioniste a mené une série de bombardements contre la région de Jbaa, une zone montagneuse à une quarantaine de kilomètres de la frontière », a indiqué l'ANI, notant que « plusieurs habitations ont été endommagées ».

La zone de Jbaa, une région montagneuse, avait déjà été visée le 4 décembre en cours par des frappes de l'aviation sioniste. Elle est située au nord du Litani.

Récemment, le président libanais Joseph Aoun, a rencontré une délégation d'ambassadeurs auprès du Conseil de sécurité de l'ONU, les exhortant à faire pression sur l'entité sioniste pour qu'elle respecte le cessez-le-feu et se conforme aux résolutions internationales.

APS

12^e AIFF**Le film égyptien "Story of the Fall" projeté en compétition**

Le long métrage de fiction "Story of the fall" (Histoire de l'automne) du réalisateur égyptien Karim Makram, qui explore l'isolement et la solitude à travers des expériences sociales égyptiennes, a été projeté lundi soir en compétition du 12e Festival international du film d'Alger (AIFF).

Présenté à la salle Ibn Zeydoun qui accueille les projections des longs métrages en compétition, le film plonge au cœur de la société égyptienne, en portant à l'écran les histoires croisées de personnages issus de différentes classes sociales.

Premier long métrage de fiction de Karim Makram, "Histoire d'automne", met en lumière la fragilité des relations humaines, mises aux épreuves de la vie, à travers les destins croisés de personnes vivant avec le VIH, confrontés à l'isolement, à la stigmatisation et surtout aux "regards obliques" de la société sur les individus atteints de cette maladie.

A l'écran, le film déroule durant 76 minutes les histoires de Selim, qui traverse une crise d'inspiration, mais soutenu par son éditrice Malak, d'une serveuse expulsée de son logement, Abdallah cherchant un équilibre émotionnel et professionnel



ou encore celle de Hamed en quête de compagnie, tous tentent de construire une vie digne malgré les défis du quotidien et le regard "critique" de la société.

Le casting réunit une pléiade de comédiens égyptiens, connus pour leurs rôles au cinéma et à la télévision locale, à l'image de Youssef Ossmane, Ashraf Mahdi,

Imad Ismail, Hiba Gnaoui, ou encore Christine Magdy, qui ont brillé par leur jeu salué par le public, peu nombreux à la projection.

Présent à la projection, le réalisateur a affirmé que "Story of the Fall" est un film autofinancé qui a nécessité "5 années" pour sa réalisation en raison de "difficultés de financement". Il a salué, à ce pro-

pos, "la détermination des comédiens et techniciens à soutenir le cinéma indépendant" à travers leur participation à des films abordant des thématiques sociales profondes avec une vision artistique novatrice.

Diplômé de l'Académie égyptienne des arts et techniques cinématographiques, Karim Makram compte à son actif plusieurs courts métrages et documentaires dont "La Brigade 39" et "Journal d'un cirque de chausseurs".

Le 12e AIFF se poursuit jusqu'au 10 décembre avec la projection d'une centaine de films, issus de 28 pays dont le Cuba, invité d'honneur.

Une cinquantaine de films, répartis en trois sections (long métrage, court métrage et documentaire), sont programmés en "compétition officielle" de cette 12ème édition, qui prévoit également la projection "hors compétition" de 51 autres films.

TLEMCEN**Ouverture de la 17^e édition du Salon national des arts plastiques "Abdelhalim Hemche"**

La 17^e édition du Salon national des arts plastiques "Abdelhalim Hemche" s'est ouverte lundi soir à la Maison de la culture "Abdelkader Alloula" de Tlemcen, avec la participation de dix artistes.

La cérémonie d'ouverture du salon, organisé par la Maison de la culture sous le slogan "Découvrions notre empreinte artistique", a été marquée par l'exposition d'environ 80 œuvres et sculptures portant sur divers thèmes, réalisées par les participants venus des wilayas de Tlemcen, Tébessa, Aïn Defla, Oum El Bouaghi, Mascara et El Bayadh.

BATNA**Tournage des dernières scènes du film documentaire consacré à la martyre Meriem Bouattoura**

Le tournage des dernières scènes du film historique documentaire consacré à la vie et au parcours de la martyre Meriem Bouattoura (1938-1960) a débuté, samedi soir à Batna, en présence de sa camarade de lutte Houria Toubal, connue sous le nom d'El Guelma, du wali, Riadh Benahmed, et de nombreuses personnes culturelles et d'artistes.

Les scènes en question ont été tournées à la cité Sidi-Hani, non loin du lycée des Frères Amrani, dans le centre de Batna.

Selon le réalisateur du film, Larbi Lakehal, le documentaire relate la vie et le parcours de lutte de la martyre Meriem Bouattoura, née à N'gaous, dans la wilaya de Batna, en 1938.

Cette manifestation culturelle, qui se poursuivra jusqu'au 11 décembre courant, comprend quatre ateliers intitulés "Présente ton œuvre dans un langage artistique reflétant ta vision", "Comment présenter une œuvre d'art", "Les symboles algériens dans l'art contemporain" et "Comment utiliser les plateformes numériques pour exposer nos œuvres".

Une table ronde sur "La place du discours critique dans la création artistique algérienne" est également au programme de cette édition, animée par des artistes, selon Touati

Mohamed, chargé de la communication à la Maison de la culture "Abdelkader Alloula" de Tlemcen.

L'ouverture de ce salon a enregistré une affluence notable d'amateurs d'art désireux de découvrir les thèmes des œuvres exposées ainsi que les techniques utilisées par les artistes participants, lauréats des quatre dernières éditions de cette manifestation. Ce salon vise à mieux faire connaître cet art, en plus de favoriser l'échange d'idées et d'expériences entre artistes plasticiens et amateurs de la nouvelle génération, a-t-on expliqué.

Il a rappelé que la réalisation de ce film historique, produit par le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit, s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution.

"Le tournage a commencé depuis un certain temps dans les villes de Constantine et d'El Madher, près de Batna", a-t-il indiqué.

Le tournage des ultimes séquences du film a été mis à profit par la moudjahida Houria Toubal, qui s'est déplacée depuis Alger pour assister aux prises de vue, pour livrer un témoignage sur sa camarade, la martyre Meriem Bouattoura, qu'elle a rencontrée pour la première fois dans un hôpital de la

région de "Moudjo", dans les montagnes de Collo (Skikda), en 1958. Elle a déclaré que Meriem Bouattoura était "une authentique héroïne et une grande patriote qui a choisi de rejoindre les rangs de la Révolution, n'hésitant pas à sacrifier la vie aisée et confortable qu'elle menait au sein de sa famille".

Mme Toubal a assuré être restée aux côtés de la martyre, partageant avec elle la tâche de soigner et de secourir, jusqu'à 1960, les blessés dans les rangs des combattants algériens qui séjournaient dans cet hôpital pour soigner leurs blessures.

A cette date, poursuit la moudjahida dont la mémoire est restée intacte malgré ses 86 ans, "Meriem choisit de rejoindre la ville de Constantine et le

Fida à la suite de la mort de la plupart des fedayines" de la cité du Rocher.

"Elle m'avait dit à l'époque : quand je mourrai au combat, tu resteras en vie pour te souvenir de moi et pour pouvoir affirmer que Meriem est morte pour l'Algérie", raconte-t-elle en contenant son émotion.

La martyre Meriem Bouattoura, surnommée "Yasmina", est née le 17 janvier 1938 à N'gaous, dans la wilaya de Batna, au sein d'une famille aisée.

Elle avait poursuivi ses études primaires dans sa ville natale, avant de déménager, avec sa famille, à Sétif, après les massacres du 8 mai 1945.

Après la grève des étudiants, le 19 mai 1956, elle décide de re-

HOMMAGE
Mohia, l'héritage culturel atemporel d'un personnage atypique (témoignage)

Il y a 21 ans disparaissait le poète et dramaturge Abdallah Mohia (1950-2004), un homme de culture "iconoclaste, porteur de singularités au pluriel et à l'héritage artistique atemporel", considère le poète et dramaturge, Noureddine Ait Slimane.

Rencontré par l'APS dans le cadre des festivités commémoratives de la disparition de l'artiste (le 7 novembre 2004), Ait Slimane souligne qu'il était "un personnage atypique, porteur de singularités au pluriel parmi ses contemporains en touchant, déjà, à l'ensemble des arts, mais aussi en étant clairement engagé et cohérent dans son travail, sa méthodologie et son message".

Pour Ait Slimane, il est "inapproprié et même attentatoire à sa mémoire de parler de Mohia au passé tant son œuvre transcende l'espace temporel et s'impose toujours comme d'actualité de nos jours".

L'artiste, qui a fait ses études en mathématiques, s'est lancé le défi de passer de l'oralité à l'écrit à travers la lecture, car à travers son œuvre enregistrée, il incitait à la lecture et à l'ouverture sur le patrimoine universel en citant toujours la source de ses adaptations, explique le poète dramaturge.

A partir de cet engagement, souligne-t-il, Mohia s'est donné les moyens adéquats en choisissant ses outils comme son terrain. Le choix était immense.

Théâtre, poésie, nouvelles, il a touché à tout. Et comme support, il a opté pour le moyen qui était alors à sa portée et à celle du public, identifié, auquel il s'adressait, l'enregistrement de cassettes dont le contenu était porteur d'autant d'interpellations et de défis".

“Ce moyen accessible, par lequel il voulait toucher un plus grand nombre et l'inciter à la lecture en citant toujours les grandes œuvres qu'il adaptait, il a également choisi de s'adresser à lui dans un langage tout aussi accessible pour la multitude en se détournant des postures élitistes", ajoute l'interlocuteur, précisant que l'artiste avait un autre choix déterminant à travers la comédie, "s'étant dit que tout pouvait être modelé dans la comédie".

Pour Ait Slimane, "les innombrables travaux académiques et universitaires sur l'œuvre de Mohia sont autant d'éléments qui témoignent et imposent celle-ci comme un patrimoine intemporel et d'actualité".

Dans ce sillage, il a lancé un appel aux théâtres professionnels, qui n'ont pas produit beaucoup de ses pièces, d'accorder à cette œuvre, de portée universelle, " davantage d'intérêt et de lui donner l'importance qu'elle mérite".

Né en 1950, Abdallah Mohia est un auteur d'une production prolifique en poésie, théâtre, chansons, nouvelles et autres textes littéraires divers.

joindre les rangs de la Révolution algérienne.

Elle entama sa lutte en tant qu'infirmière, aux côtés d'un groupe de ses camarades, dans les structures de santé de la Révolution, dans le nord constantinois (Wilaya II historique), avant de rejoindre, à sa demande, les Fedayin de Constantine, au début de l'année 1960, faisant preuve, lors de son combat, d'un grand courage et de beaucoup d'audace dans l'exécution des opérations et des attentats, jusqu'à ce qu'elle tombe au champ d'honneur à l'âge de 22 ans, le 8 juin 1960, aux côtés du Chahid Hamlaoui (Daoudi Slimane) lors d'un violent accrochage, à Constantine, avec les forces d'occupation.

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

L'opérateur Djezzy signe des contrats de partenariat avec six start-up

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a signé, lundi à Alger, six contrats de partenariat avec des start-up opérant dans divers secteurs et affiliées à l'accélérateur public Algeria Venture, et ce, en marge du troisième et dernier jour des travaux de la 4e édition de la Conférence Africaine des Start-up (ASC).

La cérémonie de signature s'est déroulée au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif Rahal", sous la supervision du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, en présence du directeur général (DG) de Djezzy, Boumediene Se-nouci, et du DG de l'accélérateur Algeria Venture, Lyes Abdoun.

A cette occasion, le DG de Djezzy a affirmé, dans une déclaration à la presse, que ces accords concrétisent "la stratégie de son entreprise visant à renforcer l'infrastructure de l'écosystème des télécommunications", soulignant que cette collaboration intervient dans un contexte marqué par l'introduction des technologies de la 5G, de l'intelligence artificielle (IA) et des services cloud.

Et d'ajouter que ces technologies opèrent "d'importants changements" dans le secteur des télécommunications et appellent à des partenariats entre les grands acteurs et les start-up pour être au diapason des transformations technologiques.

Les accords ont été conclus avec les start-up Bortcall, spé-

cialisée dans les services vocaux, Digital Fennec qui développe des applications et solutions technologiques pour les entreprises, et AI Grid active dans l'intelligence artificielle et l'automatisation avancée.

Djezzy a également signé des accords avec Yalidine, spécialisée dans la livraison de colis et la gestion des stocks, avec la start-up Gifty qui fournit des services numériques liés à la finalisation des clients, et Cy-bears, une start-up spécialisée en cybersécurité.

De son côté, le DG de l'accélérateur public a précisé que ces accords constituent des contrats commerciaux directs de services dans le cadre d'un partenariat entre Djezzy et Algeria Venture, visant à trouver des solutions innovantes aux défis auxquels l'opérateur pourrait être confronté dans plusieurs domaines, notamment l'intelligence artificielle et les technologies, de même qu'ils représentent une étape importante dans le plan de développement de l'entreprise.

Les travaux de la Conférence africaine, organisée sous le haut patronage du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, se poursuivent pour le troisième



dernier jour, marqué par un riche programme comprenant des conférences, des panels et des ateliers, animés par des experts et acteurs du secteur sur plusieurs thématiques notamment le financement des start-up, les meilleures pratiques, les dispositifs d'accompagnement et l'intelligence artificielle.

A noter que la deuxième journée a été ponctuée par l'adoption, par les ministres participants chargés des start-up, de la quatrième "Déclaration d'Algérie" pour le développement des start-up.

À travers la "Déclaration d'Algérie", les participants réaffirment leur engagement à renforcer la coopération intra-africaine, à soutenir les jeunes et à faciliter la mobilité des en-

trepreneurs, tout en appelant à ce que ce document soit officiellement adopté lors de la session du Conseil exécutif de l'Union africaine, prévue en février 2026 à Addis-Abeba.

De leur côté, les ministres africains chargés du secteur des télécommunications, des TIC et de l'économie numérique, réunis dimanche sous l'égide de l'Union africaine des télécommunications (UAT), ont adopté la "Déclaration d'Algérie" sur des plateformes numériques équitables, sûres et responsables en Afrique.

Par ailleurs, la Conférence connaît la participation du Groupe Télécom Algérie (GTA) et de ses filiales, en tant que sponsor stratégique de cet événement continental, à travers

un stand qui met en avant les solutions numériques et innovations les plus récentes dans les domaines des télécommunications, des technologies de l'information et de la communication.

Cette participation reflète la volonté du groupe de soutenir l'écosystème numérique national, de contribuer à la promotion de la transformation numérique au niveau africain, indique le communiqué de la société, qui a souligné que l'organisation reflète la vision de l'Algérie visant à encourager la création des start-up, à promouvoir l'innovation technologique et à renforcer les partenariats entre les différents acteurs des secteurs public et privé.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
WILAYA DE LAGHOUAT
NIF DREW : 099003019000736

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel

Décret présidentiel N°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint N° 31/2025 paru à la quotidienne nationale « DK NEWS » le 12/10/2025 Relatif à la :

Lot N°08: Réalisation d'un forage de la commune de Laghouat (Zone Nord - 1)

Lot N°09: Réalisation d'un forage de la commune de Laghouat (Zone Nord - 2)

Lot N°10: Réalisation d'un forage de la commune de Laghouat (Zone Sud - 2)

*Intitule d'Opération :

Réalisation, Electrification Et Equipement De 5000 MI Des Forages d'AEP A Travers LES COMMUNES :LAGHOUAT ,AFLOU,SIDI MAKHLOUF,ASSAFIA,AIN MADHI,KSAR EL HIRAN,BEN NACEUR BEN CHOHR,AJDJOUT,HASSI R'MEL ET KHENEQUE.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières le projet sus- indiqué est attribué provisoirement aux entreprises suivantes

N°	Soumissionnaire Retenu Et NIF	N° LOT	Montant de l'offre devant correction (DA)	Montant après correction (DA)	Note Obtenu	Délai Proposé
01	CHAoui SOHEIB 0023190095251900000	08	20.006.875,00	20.006.875,00	64.75	04mois
04	SARL BENS RITAL 002203010002087	09	26.066.021,80	26.066.021,80	70.75	04mois
03	BEN KOUDAR RACHID 17017170007011300000	10	28.382.237,80	28.382.237,80	60.75	04mois

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux

Pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés, ils sont invités de se rapprocher des services des marchés de la direction de l'hydraulique de la wilaya de Laghouat aux plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de cet avis d'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME DE LA VILLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE BATNA

MISE EN DEMEUREN° 01

Compte tenu de la spécificité du projet et le non-respect de la reprise par l'entreprise, avec lever les réserves.

- Suite à l'enlèvement des déchets solides par les résidents de l'immeuble et les entreprises de réalisation.
- Suit à la Correspondance de la direction de logement de la wilaya de Batna concernant l'achèvement des travaux restants du lot N°01/07 et la pose des couvercles des regards.
- Suite à Notre Correspondance N° 6721 du 05/11/2025.
- Suite à l'Avertissement N° 6898 du 17/11/2025.

L'entreprise, ABD-ALLAH MESAoud titulaire du marché N° : 34/2014, portant le visa CF N° : 2870 du 31/12/2014, relatif au PROJET :

OPERATION : Viabilisation Réseaux Primaires et Secondaires HAMLA POS 03-BATNA.

LOT : VORIE (PARTIE 01 et 07)

Et mise en demeure de redynamiser et entamer les travaux dans un délai de 48 heures à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans les journaux Nationaux.

Faute de quoi, toutes les mesures coercitives réglementaires seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur

Programme de la soirée

TF1 21:10

Will Trent
Saison 2**WILL TRENT**

Après une violente attaque qui l'a laissée traumatisée, Angie (Erika Christensen) reprend du service au sein de l'équipe d'enquêteurs du bureau fédéral de Géorgie. Sa première mission consiste à traquer un tueur en série qui cible des pédophiles et des agresseurs sexuels, un cas qui met à l'épreuve les limites de la justice et de la moralité. Alors qu'Angie se remet difficilement de son expérience, elle fait la connaissance de Cricket (Sonja Sohn), une experte en explosifs, qui devient une alliée précieuse dans leur quête pour stopper le tueur.

france 2

21:10

Haut les coeurs



Dans une banlieue parisienne où les inégalités sociales se creusent, deux époques se croisent à travers une histoire d'amour, d'engagement et de résilience. En 1985, la Cantine Soliditaire ouvre ses portes pour la première fois, offrant un repas chaud à ceux que la société a oubliés. C'est ici que se rencontrent Gabrielle, 19 ans, étudiante en médecine issue d'un milieu aisné, et Malika, 20 ans, étudiante en marketing et militante passionnée.

france 3

21:10

Des racines et des ailes

& DES RACINES DES AILES



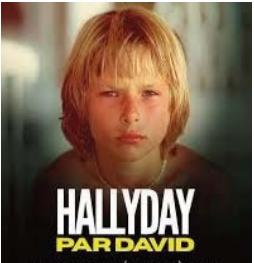
Le temps de l'Avent en Alsace. En Alsace, Noël dure plus d'un mois. À Strasbourg, le sacristain de la cathédrale, Michel Bolli, installe une crèche hors-norme et les tapisseries du XVII^e siècle. La verrerie de Meisenthal présente sa nouvelle boule de Noël, œuvre du designer Nicolas Verschaeve. À Obernai, le chef Thierry Schwartz prépare un pâté en croûte Maréchal de Contades, dont la recette date de 1778. Pas de Noël alsacien sans une couronne de l'avent, spécialité d'Esther Lehrmann, fleuriste... Norvège, le pays des fjords.

CANAL+ 21:06

Football : Ligue des champions Saison 2025
Athletic Bilbao / Paris-SG

M6 21:10

Hallyday par David



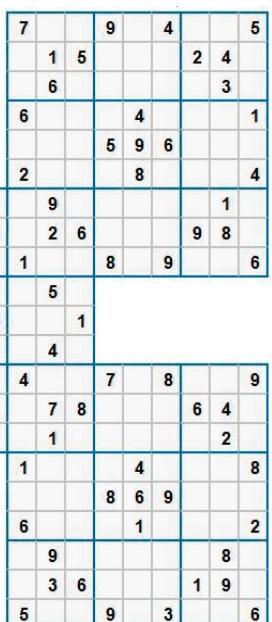
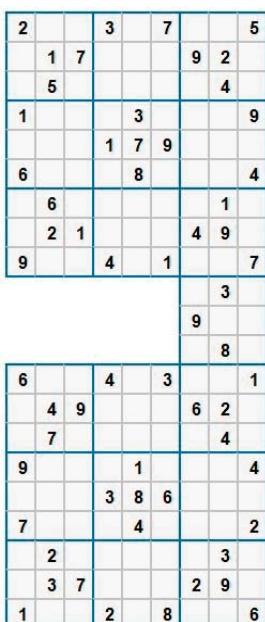
Pendant plus d'un an, de Paris à Los Angeles, David Hallyday a accepté d'ouvrir les portes de son intimité et de son clan. L'artiste se livre ici comme jamais sur son histoire d'homme, de fils, de mari, de frère et de père. Entre des archives personnelles et la parole rare de son premier cercle, de sa mère Sylvie Vartan, sa femme Alexandra Smet à sa soeur Laura Smet en passant par ses amis, Florent Pagny et Pascal Obispo, un récit inédit sur une vie et sur cette famille dont David Hallyday se révèle aujourd'hui le pilier.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2875

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

- 1 - Prémissement audible
- 2 - Décentralisé
- 3 - Mouvements spontanés - Filles du beau-frère
- 4 - Dépouillaiement
- 5 - Désinème verbale - Tangible
- 6 - Panier de pêcheur - Changea d'atmosphère
- 7 - Spectacle familial - Rapport de cercle - Bien dans le coup
- 8 - Présélection - Incorrectes
- 9 - Voyantes
- 10 - Couverte de poudre abrasive

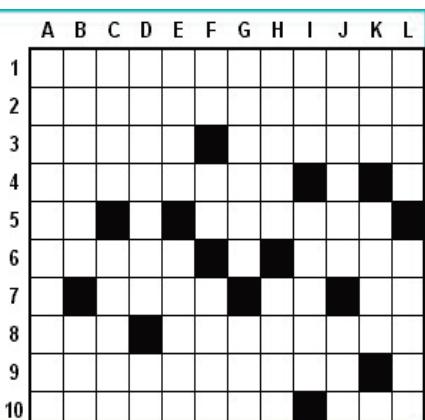
Verticalement:

- A - Sorte de saucisse
- B - Cherchera à attirer l'attention - Mémoire vive
- C - Pair - Tige de fougères
- D - Odeur d'ivrogne - Symbole d'un gaz rare
- E - Coloré par l'émoi - Réduit chez l'ébéniste
- F - Vague rapporteur - Pour la fin du premier groupe - Espaces de temps
- G - Casser les pieds - Ecole sauvage
- H - Gratin social - Attitude de modèle
- I - Copine d'antan - Vêtement pour temps frais
- J - Lieu de relâche - Existe
- K - Sortie de l'organisme - Nom de lac
- L - Procédé d'évaluation - Criques

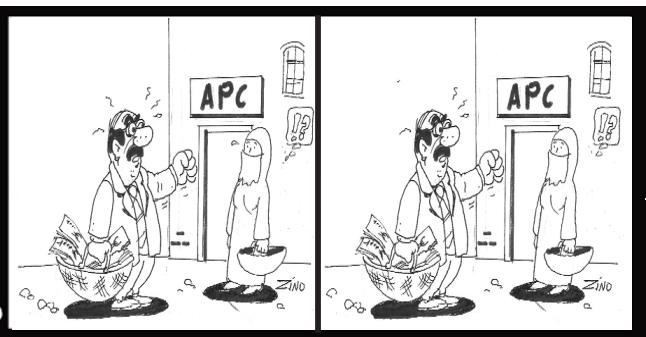
"Trop souvent on s'imagine avoir des compétences que l'on n'a pas."

Victor Cherbuliez

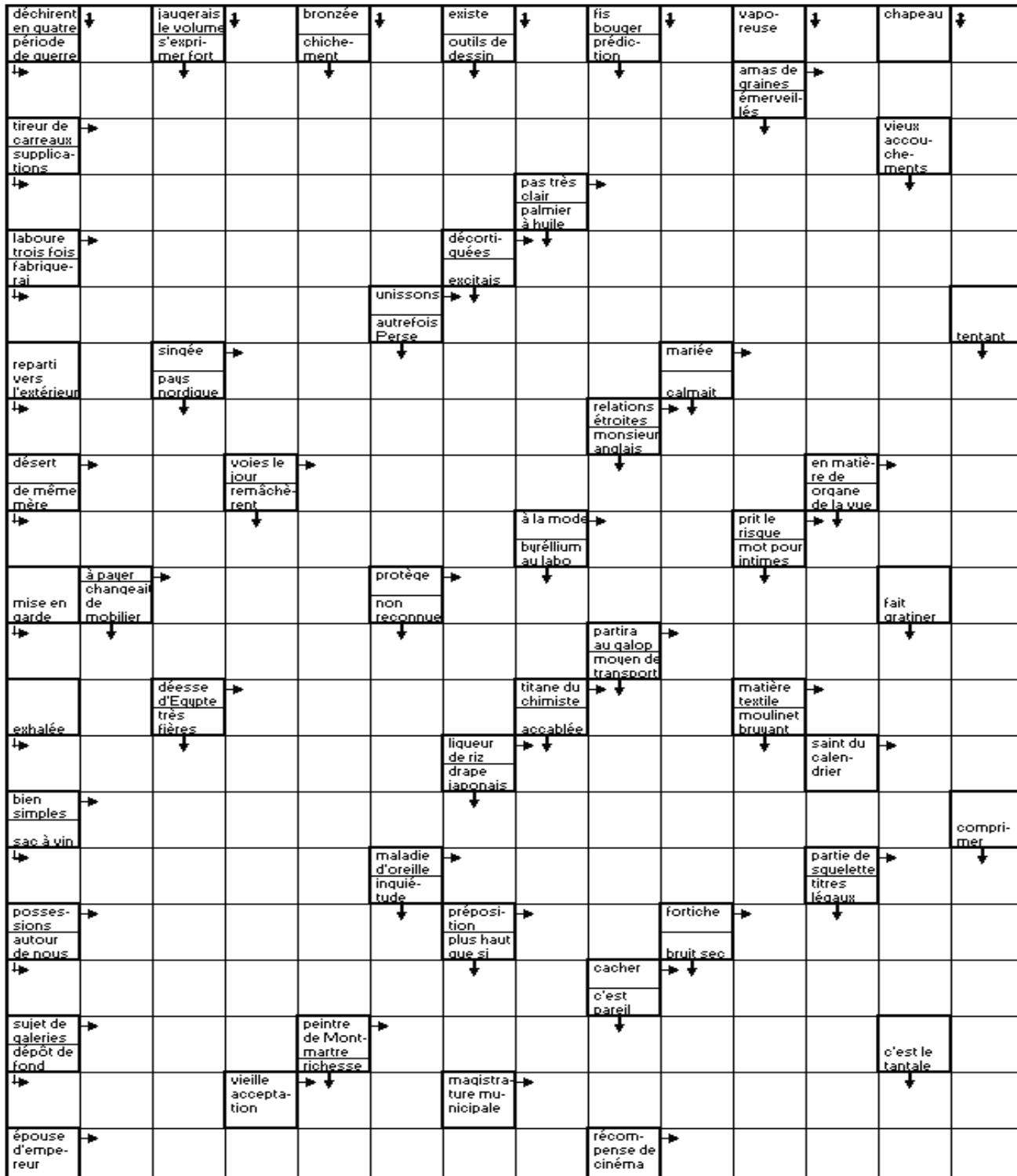
Mots croisés n°2875



Zenneurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 N°1575



Solution

Mots Croisés n°2875

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	H	E	V	R	O	T	E	M	E	N	T
2	R	E	G	I	O	N	A	L	I	S	E	E
3	E	L	A	N	S		N	I	E	C	S	
4	P	E	L	A	I	E	N	T		A	T	
5	I	R		S		R	E	E	L	E		
6	N	A	S	S	E		R		A	E	R	A
7	E		T	E	L	E		P	I	N		
8	T	R	I		E	R	R	O	N	E	S	
9	T	A	P	A	G	E	U	S	E			E
10	E	M	E	R	I	S	E		T	A	S	

Grille géante n°1575

E • C • H • V • A • A • P • G
 O C C U P A T I O N I M E R I B U S
 • A R B A L E S T R A I M E R I G E S
 P R I E R E R E S E T R A I M E R I G E S
 • T E R C E E • E C L A I M O U N N E S
 F F E R A I M I T E L L E I M O U N N E S
 • L L • I M I T E L L E I M O U N N E S
 R E S S O M R T I S E L L E I M O U N N E S
 U T E R E R I N A S I S S E L L E I M O U N N E S
 • N U R O N A I S S E L L E I M O U N N E S
 U T E R E R I N A S I S S E L L E I M O U N N E S
 P R E M U N I S E B R I T U L I R A N T
 • E M I S I S E T I A C R I S T
 E M A N E E E • A R A C R I S T
 • E L L E M E E N T O T A I R C R E S S O
 O U T E R E S • O T E N T C A L L E R
 B I E N T S O U R T R I D L E C E L L O R
 A L E N T S O U R T R I D L E C E L L O R
 • A R T • O U T R I D L E C E L L O R
 L I E • O C E D I L L E C I S A R
 • T S A R I N E C D I L L E C I S A R

MEILLEURS ATHLÈTES DE 2025

Liste des candidats aux prix «Brahim Dahmani» de l'APS

Voici la liste exhaustive des candidats aux prix "Brahim Dahmani" de l'APS, pour l'année 2025, proposée par le comité chargé de l'organisation technique de l'opération, à l'issue d'une réunion de travail tenue au siège de l'agence.

Messieurs : Djamel Sedjati (athlétisme): médaillé d'argent au 800m au Championnat du Monde-2025 (Tokyo) Mohamed Yasser Triki (athlétisme): 4e au Triple saut aux championnats du Monde-2025 Haithem Chemitef (athlétisme): demi-finaliste au championnat du Monde en salle à Nanjing (Chine) Dali Akli (Vovinam Viet vo Dao): Deux médailles d'Or (Long Ho Quyen et Thap tu Quyen) au championnat du Monde en Indonésie. Bendjebbar Hamza (Vovinam Viet vo Dao): médaille d'or au kiem Phap (Saber) au championnat du Monde en Indonésie.

Hamoudi Mehdi Amine (Vovinam Viet vo Dao): médaille d'or (combat + 92 kg) au championnat du Monde en Indonésie. Chihab Mohamed Abderahmane (Vovinam Viet vo Dao): médaille d'or (combat - 64 kg) au championnat du Monde en Indonésie.

El Hadi Mirouh (Kick Boxing): médaille d'Or à la Coupe du monde à Tachkent (Ouzbékistan) Diabeddine Nekaa (Kick Boxing): médaille d'or au Light-contact à la Coupe du monde à Tachkent Haroun Boutout (Kick Boxing): médaille d'or au Light-contact à la Coupe du Monde à Tachkent Saad Aissaoui (Kick Boxing): médaille d'or au Low-kick à la Coupe du Monde à Tachkent.

Dames : Kaylia Nemour (Gymnastique): médaille d'or (barres asymétriques) au Championnat du Monde en Indonésie + 02 médailles d'or à la Coupe du Monde en Egypte + 02 médailles d'or à la Coupe du Monde en Ouzbékistan Louiza Abouriche (Karaté): médaille de bronze au Championnat du Monde individuel en Egypte + médaille de bronze championnat d'Afrique au Nigeria Dania Ouhachi (Kick Boxing): 02 médailles d'or au Kick-light et Light-contact à la Coupe du Monde à Tachkent Guendouzi Melisa (Vovinam Viet Vo Dao): médaille d'or au Championnat du Monde de Vovinam Viet Vo Dao en Indonésie Ouadjaout Fatima Zahra (Vovinam Viet Vo Dao): médaille d'argent au Championnat du Monde en Indonésie Arouri Alissia (Vovinam Viet Vo Dao): médaille d'argent au Championnat du Monde en Indonésie Cyilia Ouikene (Karaté): 4e place au kumité aux Jeux Mondiaux de Pékin (août) Handisport: Messieurs: Walid Farhadi: médaille d'or au lancer du Club (F32) au Championnat du monde en Inde Hocine Bettir: médaille d'or à la Coupe du monde au Mexique Ahmed Mehiede: médaille d'argent au lancer du Club (F32) aux Championnats du monde en Inde Abdelkader Bouamer: médaille d'argent au Championnat du monde de para-judo à Kazakhstan Abdelhadi Boudra : médaille d'argent à l'épreuve du 5000m au Championnat du Monde en Inde Abdelrahmane Bouhidet: médaille d'argent en judo aux Jeux Olympiques des Sourds (Deaflympics-2025) au Japon Mohamed Larbi : médaille d'argent en karaté aux Jeux Olympiques des Sourds (Deaflympics-2025) au Japon Hassan Youcef: médaille d'argent en karaté aux Jeux Olympiques des Sourds (Deaflympics-2025) au Japon Dames: Safia Djelal: médaille d'or au poids (F57) + record du monde au Championnat du Monde en Inde Nassima Saifi: médaille d'or au disque (F57) au Championnat du Monde en Inde Lynda Hamri : médaille de bronze à la Longueur (F12) au Championnat du Monde Sadi Bouchra Belinda: médaille d'argent aux Jeux Olympiques des sourds (Deaflympics-2025) au Japon Gadra Amani : médaille de bronze aux Jeux Olympiques des sourds (Deaflympics-2025) au Japon JEUNES: Judo: Mohamed Moussaoui, médaille d'or au Championnat d'Afrique (cadet) en Côte d'Ivoire Judo: Abdeslam Belbehout, médaille d'or au Championnat d'Afrique espoirs au Cameroun Canoë-Kayak: Wassim Boukezoula, médaille d'or au 200 mètres et 1000 mètres Ki au championnat d'Afrique en Angola Athlétisme: Aya Amrane, médaille d'or (marteau) au Championnat d'Afrique des U18 au Nigeria Athlétisme: Walid Touati, médaille d'or (Décathlon) au Championnat d'Afrique au Nigeria.

APS

HANDBALL / CAN 2026

Bouchekriou établira la liste définitive aujourd'hui

La sélection nationale masculine de handball poursuit sa préparation avec intensité à l'approche de la Coupe d'Afrique des nations 2026, prévue du 21 au 31 janvier au Rwanda.



F. YANIS

Après un premier regroupement consacré aux joueurs évoluant dans le championnat national, le staff technique a lancé samedi un second stage à Alger, qui se poursuivra jusqu'à demain. Une étape charnière dans le processus de construction de l'équipe appelée à défendre les couleurs algériennes sur la scène continentale.

Ce nouveau rassemblement, placé sous la direction de Salah Bouchekriou, s'inscrit dans une logique claire : affiner l'évaluation des joueurs locaux avant l'arrivée des internationaux. Le sélectionneur entend observer de plus près la progression des éléments

issus du championnat national, analyser leurs performances et réduire progressivement la liste afin de retenir les profils les plus convaincants.

Les joueurs évoluant à l'étranger ne rejoindront le groupe que lors du troisième et dernier stage, programmé durant les dates internationales de l'IHF. L'objectif affiché est de bâtir une base solide, harmonieuse et compétitive, autour de laquelle s'articulera la préparation finale pour la CAN. Au terme de ce regroupement, Bouchekriou dévoilera une première liste resserrée, composée exclusivement de joueurs locaux.

Celle-ci constituera le noyau autour duquel se construira la sélection définitive appelée à pren-

dre part à la compétition au Rwanda. La pression monte donc pour les joueurs convoqués à Alger, conscients que chaque détail peut peser dans la décision du staff technique.

Les séances d'entraînement, les oppositions internes et les tests physiques deviennent autant d'indices capitaux pour déterminer qui poursuivra l'aventure et qui devra attendre une prochaine opportunité.

Ce stage revêt ainsi un caractère déterminant pour plusieurs handballiers du championnat national. Pour certains, il s'agit même de leur ultime chance de convaincre le sélectionneur et de démontrer qu'ils disposent du niveau requis pour représenter l'Algérie.

FY.

JUDO / KATA

Un stage de formation pour les arbitres les 12-13 décembre à Oran



La Fédération algérienne de judo (FAJ) organisera un stage de formation pour des arbitres dans la spécialité Kata les 12-13 décembre courant, à Oran, a indiqué mardi l'instance fédérale.

"Cette formation se fera en deux phases : une phase théorique qui sera prodiguée à l'université des sciences et technologies du sport, et une autre, consacrée à l'aspect pratique, prévue au Dojo des Castors" a détaillé l'instance fédérale dans un bref communiqué. Parmi

les instructeurs qui se chargeront de cette formation, l'expert international algérien Abdelhamid Laoued, avec l'objectif d'élever le niveau de ce stage et contribuer à la formation de nouveaux arbitres, ayant une renommée mondiale dans la spécialité kata.

Cette formation s'ajoute à celle des athlètes et des entraîneurs (messieurs et dames), dans la perspective de développer la discipline sur le plan national.

LIGUE 1 MOBILIS - JSK 1 - 2 USMA L'USMA impose sa loi à Tizi-Ouzou

La JS Kabylie espérait lancer sa saison sous de meilleurs auspices, mais c'est finalement une soirée noire qui s'est abattue sur le stade Hocine-Aït-Ahmed.

Par F.YANIS

Devant un public nombreux et bouillonnant, les Canaris ont subi la loi d'une USM Alger solide, disciplinée et réaliste, qui s'impose logiquement (2-1) au terme d'une rencontre où elle aura longtemps dicté le rythme et les débats.

Une première période à sens unique : l'USMA étouffe la JSK

Dès le coup d'envoi, les hommes d'Abdelhak Benchikha imposent un pressing très haut, un rythme soutenu et une organisation impeccable. Bien regroupés derrière, incisifs à la récupération, les Rouge et Noir verrouillent le milieu de terrain et coupent tous les circuits de passes adverses. Face à cette intensité, la JSK sombre dans la confusion. Les Jaune et Vert, privés d'idées et d'automatismes, peinent à enchaîner trois passes consécutives et subissent constamment les assauts usmistes. Le gardien Merbah devient alors le dernier rempart kabyle. À lui seul, il repousse trois occasions nettes et évite à son équipe de sombrer dès la demi-heure de jeu. Mais à force de subir, la sanction tombe : à la 44e minute, Khaldi profite d'un cafouillage défensif pour ouvrir le score et récompenser la domination sans partage de l'USMA. Les Canaris regagnent les vestiaires sous les sifflets d'un public médusé, témoins d'une première mi-temps totalement à l'avantage des visiteurs.

Des changements qui réveillent la JSK... brièvement

Au retour des vestiaires, Josef Zinnbauer tente un électrochoc en procédant à trois changements d'un coup. L'entrée de Boudebouz, Bada et Mammeri redonne un semblant d'équilibre et de



créativité à la formation kabyle. La circulation de balle s'améliore, les transitions deviennent plus rapides et le pressing usmiste recule légèrement. Ce regain se matérialise à la 61e minute : Bada délivre une magnifique passe en profondeur pour Hamidou, qui sera idéalement Maïouis. L'attaquant égalise d'un geste précis, faisant exploser le stade et relançant totalement le match. Portée par cet élan, la JSK semble enfin en mesure de renverser la vapeur. Mais ce sursaut ne dure pas.

Likonza surgit et assomme les Canaris

Alors que la JSK tente d'emballer la fin de rencontre, l'USMA joue crânement ses chances sur coups de pied arrêtés. À dix minutes du terme, un corner bien traîné provoque la confusion dans la surface kabyle. Merbah repousse une première tentative, mais le ballon revient dans les pieds de Likonza au second poteau. Le défenseur, parfaitement placé, ne tremble pas et redonne l'avantage aux

siens d'un tir chirurgical. Ce deuxième but brise les espoirs kabyles. Les dernières minutes tournent à la précipitation : Bada manque un face-à-face qui aurait pu raviver le suspense, tandis que la défense usmiste gère sereinement la fin de match.

Une défaite qui déclenche la colère des supporters

Le coup de sifflet final résonne dans un stade envahi par la frustration. Les supporters, profondément déçus par la prestation brouillonne et sans caractère de leur équipe, laissent éclater leur colère. Pour la JSK, cette première sortie à domicile laisse plus de questions que de certitudes : discipline tactique, engagement, cohésion... tout semble encore loin du niveau attendu. L'USMA, en revanche, signe une victoire convaincante, maîtrisée et cohérente, confirmant qu'elle reste l'une des équipes les plus compétitives du championnat.

F.YANIS

LIGUE 1 MOBILIS - MC ORAN Achèvement des études pour la réalisation du nouveau siège du club sportif amateur



Le club sportif amateur (CSA) du MC Oran a annoncé mardi que le bureau d'études en architecture a terminé l'élaboration des plans définitifs et de l'étude technique détaillée pour le projet de construction du nouveau siège du club, situé sur le boulevard Abane Ramdane, en centre-ville, après un processus ayant duré deux mois.

La source a précisé que le projet s'inscrit dans la stratégie de modernisation de l'image du club et de renfor-

cement de ses liens avec ses racines historiques, le design combinant modernité et traditions locales tout en mettant en valeur l'identité visuelle de l'équipe "rouge et blanche".

Le bâtiment, qui sera construit selon des normes architecturales et fonctionnelles élevées, devrait comporter six étages incluant un hôtel de 28 chambres, un restaurant et une cuisine, des bureaux techniques et logistiques, les bureaux de l'administration générale, une boutique officielle, un

musée retraçant l'histoire du club,

une cafétéria ouverte aux supporters,

ainsi qu'une piscine.

Le club a affirmé que ce projet vise à créer un repère urbain reflétant l'héritage de la MCO et contribuant à améliorer son image, en tant qu'espace de souvenirs pour les "Hamraoua" et de rassemblement de la famille du club.

Le lancement du projet fait suite à une rencontre entre le président du CSA, Baroudi Bellelou, et le PDG de la compagnie "Hyproc" (détenrice de la majorité des actions de l'équipe professionnelle de football du club), Adel Cherouati, qui a exprimé un grand soutien et sa volonté de concrétiser le projet sur le terrain, en attendant la signature d'un nouvel accord entre les deux parties pour le démarrage prochain des travaux, selon la même source.

M. Bellelou a insisté sur le fait que tous les revenus générés par le futur accord seront entièrement consacrés au financement de la construction du nouveau siège, saluant le rôle de la compagnie "Hyproc", des autorités locales et de la direction de la jeunesse et des sports pour faire avancer ce projet digne de l'histoire et de la réputation du MCO, surtout que l'actuel siège s'est nettement dégradé ces dernières années.

**COUPE D'ALGÉRIE FÉMININE
Le programme du 2^e tour préliminaire seniors**



Programme des rencontres du 2^e tour préliminaire de la Coupe d'Algérie seniors-dames de football, prévues samedi prochain à partir de 10 heures.

Biskra : CS Constantine - JS Saoura

Bordj Bou Arréridj : Etoile Athletic Sétif - NE Bouira

El Kantara : US Biskra - Majd Batna

Guelma : AR Guelma - MF Bouchegouf

El-Meghaier : Aksal Batna - MB Rouissat

Tizi Ouzou : FC Béjaïa - MC Alger

Lakhdaria : ASE Alger Centre - AS Djurdjura

El Biar : FC Casbah - USM Alger

Mahdia : RS Tissemsilt - DS Tiaret

Oran : AS Jougharet Canastel - MC Oran

Saida : CSB Oran - MC El-Bayadh.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL DES DÉTENUS Coup d'envoi de la 13^e édition

Le Directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, M. Saïd Zreb donnera, aujourd'hui, le coup d'envoi de la 13^e édition de la Coupe d'Algérie de football des détenus, et ce à l'occasion de la journée internationale des droits de l'Homme célébrée le 10 décembre de chaque année et de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960", a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Justice.

Cette édition, organisée à l'Etablissement pénitentiaire de Koléa en coopération avec le ministère des Sports, s'inscrit dans le cadre de l'application de la convention signée le 15 janvier 2019, entre les ministères des Sports et de la Justice portant organisation et promotion de la pratique sportive et physique et des activités des jeunes en milieu pénitentiaire", a expliqué la même source.

Ce tournoi est également organisé "avec le concours de l'association +Ouled El Houma+ activant dans le domaine de la réinsertion des détenus et qui organise des activités sportives et de loisirs au profit des détenus des différents établissements pénitentiaires".

Soixante (60) équipes de différents établissements pénitentiaires participeront à cette édition", précise le communiqué.

APS

COUPE ARABE FIFA QATAR-2025 (GR.D/ 3^E ET DERNIÈRE JOURNÉE) L'Algérie bat l'Irak (2-0) et se qualifie pour les quarts



L'équipe nationale de football A s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe arabe FIFA Qatar-2025, en s'imposant face à son homologue irakienne 2-0 (mi-temps : 1-0), mardi soir au stade Khalifa International à Doha, pour le compte de la 3^e et dernière journée (Gr.D) de cette Coupe (1-18 décembre).

Pour son retour à la compétition, le défenseur central Mohamed Amine Tougaï a ouvert le score sur une tête, juste avant la pause (45e), reprenant à un coup de pied arrêté exécuté par Benzia.

Les Irakiens ont été réduits à dix dès la 40^e minute de jeu, après l'expulsion du milieu de terrain d'Al-Shorfa (Div.I/ Irak) Hussein Al-Saeid.

En seconde période, les "Verts" sont parvenus à faire le break. Sur un débordement du capitaine Yassine Brahimi, ce dernier adresse un centre en retrait, repoussé par le portier irakien Fahd Talib. Le ballon ricoche sur le défenseur Saâd Natiq, qui trompe son propre gardien (47e).

Dans l'autre rencontre du groupe D, disputée au même horaire au stade de la Cité de l'Education à Al-Rayyan, le Bahreïn s'est imposé face au Soudan (3-1). Le Bahreïn ouvert le score par Abduljabbar (37e), avant que les Soudanais n'égalisent grâce à Mozaïd (72e). Les deux autres buts du

Bahreïn ont été inscrits par Al-Romaihi (79e) et Humaidan (89e). Le Soudan a terminé le match en infériorité numérique après l'expulsion du défenseur Mohamed Saeed Ahmed (56e).

En quarts de finale, l'Algérie affrontera vendredi les Emirats arabes unis, au stade Al-Bayt (18h30, heure algérienne), alors que l'Irak croisera le fer le même jour, avec la Jordanie, au stade de la Cité de l'Education (15h30).

A l'issue de cette ultime journée de la phase de groupes, l'Algérie termine en tête avec 7 points devant l'Irak (6 pts). Le Bahreïn suit à la troisième place (3 pts), alors que le Soudan ferme la marche (1 point).

Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 11 et 12 décembre.

Le vainqueur du tournoi empochera une prime conséquente de plus de 7 millions de dollars, alors que le finaliste touchera plus de 4 millions de dollars.



LIGUE 1 FRANÇAISE (OLYMPIQUE MARSEILLE) Gouiri pourrait rejouer le 8 janvier lors du Trophée des champions



L'attaquant international algérien de l'Olympique Marseille (Ligue 1 française de football), Amine Gouiri, blessé à l'épaule depuis octobre pourrait être de retour pour la 3^{te} édition du Trophée des champions face au Paris SG le 8 janvier au Koweït, rapporte L'Equipe lundi.

Opéré de l'épaule droite, le joueur algérien va rater la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 avec l'équipe nationale, "mais son club compte sur lui pour disputer le Trophée des champions", précise la même source.

Victime de luxations récurrentes à l'épaule droite, Gouiri (25 ans) avait été opéré en octobre et l'OM avait annoncé une période de rééducation "d'environ trois mois". Gouiri a ainsi pour objectif de jouer le Trophée des champions face au Paris-SG, le 8 janvier au Koweït. Quatre jours avant, l'OM commencera son année par la réception de Nantes, "contre qui l'ancien Lyonnais pourrait apparaître si tout se passe bien", selon le quotidien sportif.

Gouiri est sorti sur civière en fin de match (85e) face à l'Ouganda (2-1), le 14 octobre dernier, de la 10^e et dernière journée des qualifications au Mondial-2026, après avoir été percuté en pleine surface par le portier ougandais.

Pour rappel, Gouiri avait manqué la dernière CAN-2024 disputée en Côte d'Ivoire, en raison d'une blessure au genou.

CAN 2025

La Côte d'Ivoire avec Wilfried Zaha mais sans Nicolas Pépé

Le sélectionneur de la Côte d'Ivoire Emerse Faé a dévoilé ce mardi sa liste définitive, composée de 26 joueurs, pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025 (21 déc-18 jan 2026). Sans grandes surprises, le technicien ivoirien a convoqué plusieurs internationaux qui étaient présents lors des deux derniers rassemblements pour les éliminatoires du mondial.

La liste des 26 joueurs ivoiriens convoqués :

Gardiens : ?Yahia Fofana (Caykur Rizespor, Turquie), ?Mohamed Koné (Charleroi SC, Belgique), ?Alban Lafont (Panathinaikos, Grèce) Défenseurs: ?Emmanuel Agbadou (Wolverhampton Wanderers, Angleterre), ?Boly Willy (Nottingham Forest, Angleterre), ?Ousmane Diomande (Sporting CP, Portugal), ?Guela Doué (RC Strasbourg, France), ?Ghislain Konan (Gil Vicente, Portugal), ?Odilon Kossounou (Atalanta BC, Italie), ?Evan Ndicka (AS Roma, Italie), ?Christopher Operi (Istanbul Ba?ak?ehir, Turquie), ?Armel Zohouri (FC Iberia 1999, Géorgie).

Milieux : Seko Fofana (Stade Rennais, France), ?Jean-Philippe Gbamin (FC Metz, France), ?Christ Inao Oulai (Trabzonspor, Turquie), ?Franck Kessié (Al-Ahli, Arabie

saoudite), ?Ibrahim Sangaré (Nottingham Forest, Angleterre), ?Jean-Michel Seri (NK Maribor FC, Slovénie).

Attaquants: Vakoun Bayo (Udinese Calcio, Italie), ?Oumar Diakité (Cercle Brugge, Belgique), ?Amad Diallo (Manchester United, Angleterre), ?Yan Diomande (RB Leipzig, Allemagne), ?Sébastien Haller (FC Utrecht, Pays-Bas), ?Jean-Philippe Krasso (Paris FC, France), ?Bazoumana Touré (TSG 1899 Hoffenheim, Allemagne), ?Wilfried Zaha (Charlotte FC, Etats-Unis).

Réservistes: Guessand Evann (Aston Villa, Angleterre) et ?Guilain Parfait (Royal Charleroi S.C., Belgique).

ITALIE

Lukaku de retour à l'entraînement avec Naples après 4 mois d'absence

L'attaquant international belge de Naples Romelu Lukaku, absent sur blessure depuis août, a fait son retour à l'entraînement mardi, à la veille du match de Ligue des champions face au Benfica à Lisbonne.

Lukaku, qui s'est blessé à une cuisse le 14 août, s'est entraîné pour la première fois cette saison avec ses coéquipiers, avec parfois des exercices différenciés.

Il est toutefois très improbable que l'attaquant, au Napoli depuis août 2024 et auteur de 14 buts pour dix passes décisives en Serie A la saison dernière, dispute son premier match de la



saison contre Benfica mercredi à Lisbonne.

Agé de 32 ans, Lukaku, joueur-fétiche d'Antonio Conte, a été sacré champion d'Italie la saison dernière avec Naples, son troisième club de Serie A, après l'Inter Milan et l'AS Rome.

Le Napoli est deuxième du Championnat d'Italie, avec le même nombre de points (31) que l'AC Milan, mais une différence de buts défavorable. En Ligue des champions, il occupe une modeste 20^e place au classement de la phase de ligue avec sept points en cinq journées.

APS



MAN CITY

**GUARDIOLA
ÉBAHI PAR
FODEN**

De retour à un excellent niveau cette saison, le milieu offensif Phil Foden (25 ans, 19 matchs et 9 buts toutes compétitions cette saison) est redevenu le joueur qu'il était lors de l'exercice 2024-2025. Pour le plus grand bonheur de l'entraîneur de Manchester City Pep Guardiola, heureux de revoir son talent performer de la sorte.

"Phil est incroyable ! Regardez comment il court, prend la profondeur, récupère le ballon... Phil, quand il est dans cette spirale, dans cet état de forme, c'est un cadeau. C'est un diamant. Il est au top", a apprécié le coach catalan en conférence de presse, après la victoire contre Sunderland (3-0), samedi en Premier League.

Face aux Black Cats, Foden a marqué un joli but de la tête après une inspiration géniale de Rayan Cherki.

**BARCELONE
ET SI ARAUJO
NE REVENAIT
PAS ?**

Touché mentalement après son expulsion face à Chelsea (1-3) en Ligue des Champions, Ronald Araujo (26 ans, 15 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) a demandé et obtenu des congés à durée indéterminée au FC Barcelone pour soigner ses problèmes d'anxiété. Reste à savoir s'il parviendra à les surmonter pour retrouver le chemin de la compétition...

"C'est plus grave que nous le pensions. La situation d'Araujo est très sérieuse, nous verrons s'il rejouera ou non parce qu'il s'agit d'une situation très délicate", a révélé Juanma Castaño, journaliste pour la Cadena Cope. De son côté, la direction soutient son défenseur central... tout en lui cherchant logiquement un éventuel remplaçant pour le mercato hivernal. Car, vous l'aurez compris, il existe un monde dans lequel Araujo ne rejouerait plus sous les couleurs du Barça.

**LIVERPOOL
SLOT : "BON POUR
PERSONNE"**

Après avoir publiquement critiqué son entraîneur Arne Slot, l'attaquant Mohamed Salah (33 ans, 5 matches et 1 but en LdC cette saison) a été mis à l'écart par Liverpool pour le choc de Ligue des Champions sur la pelouse de l'Inter Milan ce soir (21h). Une situation regrettable pour toutes les parties concernées, selon le technicien néerlandais.

"La situation est loin d'être idéale. Ce n'est pas bon pour personne. Tout d'abord, ce n'est pas bon pour le club. Ce n'est pas bon pour l'équipe, ni pour moi. Donc loin d'être idéale. Mais oui, nous avons réagi en ne l'emmenant pas ici et en vous faisant part de notre sentiment sur ses commentaires. (...) Est-ce qu'il sera de retour pour le prochain match ? Je me concentre entièrement sur l'Inter Milan, et nous verrons ce que l'avenir nous réserve", a répondu l'ancien coach du Feyenoord.

**ARABIE SAOUDITE
RENARD RÉAGIT
AU GROUPE H**

Présent en conférence de presse lundi soir après la défaite de l'Arabie Saoudite contre le Maroc (0-1) en Coupe arabe, Hervé Renard a été interrogé sur le groupe H des Faucons à la Coupe du monde 2026, en compagnie de l'Espagne, de l'Uruguay et du Cap-Vert. Le technicien français a conscience qu'il sera difficile d'atteindre les huitièmes de finale, mais... "On a hérité de la meilleure équipe du monde, l'Espagne, qui est première au classement FIFA et qui est très difficile à jouer. On le prend bien en se disant qu'on a la chance d'affronter la meilleure équipe du monde. C'est donc un plaisir avant tout. On espère jouer les trouble-fêtes contre l'Uruguay, qui est aussi une équipe compliquée à jouer. Je connais aussi très bien le Cap-Vert, car j'ai passé beaucoup de temps en Afrique. C'est une équipe qui n'est pas facile à jouer. On se méfie de tout le monde, à nous d'être meilleurs que les autres", a réagi l'ancien sélectionneur du Maroc.

**MAN UTD
AUCUN REGRET
POUR
GARNACHO**

En froid avec Ruben Amorim, Alejandro Garnacho (21 ans, 9 matches et 1 but en Premier League cette saison) a quitté Manchester United et son entraîneur portugais pour rejoindre Chelsea cet été, contre près de 50 millions d'euros. Un choix que l'ailier argentin ne regrette absolument pas.

"Des regrets sur la manière dont l'histoire s'est terminée avec Manchester United ? Non, non (sourire). Parfois, dans la vie, il faut changer des choses pour avancer ou s'améliorer en tant que joueur. Je pense que c'était le bon moment pour partir, et dans le bon club. J'ai pris la bonne décision. Je ressens la confiance de l'entraîneur ici, et je vais encore m'améliorer, je ne suis là que depuis trois mois", a rappelé le natif de Madrid en conférence de presse.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWSEdité par la SARL
DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid**RÉDACTION ADMINISTRATION**

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 >

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

L'UNION INTERPARLEMENTAIRE ARABE (UIPA)

Droits de l'Homme : Boughali appelle à une mobilisation mondiale face aux violations persistantes

À l'occasion de la commémoration de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), Brahim Boughali, a lancé un appel appuyé à la communauté internationale pour qu'elle assume pleinement ses responsabilités face aux violations des droits humains à travers le monde.



Dans un communiqué publié mardi, il a rappelé que la Déclaration universelle constitue une référence historique, morale et juridique inégalée pour la protection de la dignité humaine, garantissant les droits fondamentaux tels que la li-

berté, la justice, la sécurité et l'égalité devant la loi. Le président de l'UIPA a insisté sur l'importance de renforcer la culture des droits de l'Homme dans les sociétés arabes, notamment en intégrant leurs principes dans les programmes éducatifs,

les médias et les stratégies de développement.

Boughali a salué les efforts entrepris par plusieurs États arabes en matière de promotion des droits humains, tout en invitant les parlements nationaux et régionaux à mettre en œuvre des initiatives concrètes, fondées sur des plans d'action et des partenariats élargis avec les organisations civiles et les instances internationales spécialisées.

Face à la montée des conflits armés, des crises humanitaires, des discriminations et du déplacement forcé des civils, il a réaffirmé l'urgence de garantir le respect du droit international humanitaire et de poursuivre les auteurs d'exactions graves.

Il a par ailleurs renouvelé la solidarité de l'UIPA avec les peuples confrontés à l'occupation, au blocus ou aux conflits, en tête desquels le peuple palestinien, réaffirmant son droit légitime à l'autodétermination et à l'établissement d'un État indépendant avec El-Qods pour capitale. **R.I.**

ALGÉRIE - SLOVAQUIE

M. Attaf préside la cérémonie d'inauguration de l'ambassade d'Algérie à Bratislava

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a présidé mardi la cérémonie d'inauguration de l'ambassade d'Algérie à Bratislava, et ce à l'entame de la visite officielle qu'il effectue en République de Slovaquie, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère.

Ont pris part à la cérémonie, M. Juraj Planar, ministre des Affaires étrangères et européennes de la République de Slovaquie, M. Marek Estok, secrétaire d'Etat auprès du ministre slovaque des Affaires étrangères, les ambassadeurs des deux pays, des membres du corps diplomatique, en présence de représentants de la

communauté algérienne établie en Slovaquie.

A cette occasion, le ministre d'Etat a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné "l'importance de l'échange de représentations diplomatiques entre l'Algérie et la Slovaquie, en vue de renforcer la dynamique croissante que connaissent les relations d'amitié, de coopération et de partenariat existant entre les deux pays, en les hissant à de plus hauts niveaux", selon le communiqué.

M. Attaf s'est félicité de l'attachement des deux pays, au niveau international, à la consécration des valeurs de paix et de justice en œuvrant ensemble à la préservation des principes du droit international, du système multilatéral, de la souveraineté et de l'indépendance des

Etats, en rejetant toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures des Etats, et en défendant leur droit à l'autodétermination", ajoute la même source.

Au niveau bilatéral, le ministre d'Etat a réaffirmé l'engagement de l'Algérie, à travers l'ouverture de son ambassade en Slovaquie, à consolider la coopération bilatérale entre les deux pays, à poursuivre les concertations politiques et à explorer de nouvelles perspectives de coopération dans les domaines économiques prometteurs et prioritaires, notamment l'agriculture, l'industrie et les nouvelles technologies, en renforçant les liens humains et culturels entre les deux peuples algérien et slovaque", conclut le communiqué.

M. Attaf rencontre des membres de la Communauté nationale établie en Slovaquie

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a rencontré, mardi au siège de l'Ambassade d'Algérie à Bratislava (République slo-

vake), des membres de la communauté nationale établie dans ce pays ami, et ce dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en Slovaquie, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique

un communiqué du ministère.

Cette rencontre a été l'occasion pour M. le ministre d'Etat d'échanger avec des membres de la communauté nationale, de "s'enquérir de leurs conditions de rési-

dence, et d'écouter avec intégrité leurs priorités et préoccupations", tout en insistant sur "l'importance de leur contribution au renforcement des liens humains entre l'Algérie et la Slovaquie", précise le communiqué.

DÉCÈS DU JOURNALISTE ABDELHAFID CHAIB La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses condoléances

La Direction générale de la Communication à la Présidence de la République a présenté ses sincères condoléances suite au décès de l'ancien journaliste à la rédaction sportive de la Télévision algérienne, Abdelhafid Chaib, décédé mardi.

"C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que la Direction générale de la communication à la Présidence de la République a appris cette nouvelle", a-t-elle écrit dans son message de condoléances, rappelant les qualités du défunt connu pour son "professionnalisme et son engagement professionnel en tant que journaliste sportif,

ses grandes qualités morales et sa cordialité avec les jeunes journalistes qui ont rejoint la Télévision algérienne".

Après avoir rappelé que "le regretté" souffrait d'une longue maladie qui l'a affaibli, avant d'être rappelé auprès de "Tout Puissant", la Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté "ses sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à l'ensemble de la famille de la presse, priant Allah Tout-Puissant de l'entourer de Sa sainte miséricorde et de prêter à ses proches patience et réconfort. +A Allah nous appartenons, à Lui nous retournerons+".

ÉDITORIAL DK NEWS DU JOUR

L'Algérie au cœur de la gouvernance mondiale du droit d'auteur

L'élection de l'Algérie à la vice-présidence du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) pour la période 2026-2027 n'est pas un simple succès protocolaire.

Elle marque une avancée stratégique majeure pour le pays, pour le continent africain et pour l'ensemble des acteurs engagés dans la protection de la création intellectuelle.

En confiant cette responsabilité à Mehdi Delmi, Directeur général adjoint de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), les États membres ont clairement reconnu la crédibilité, l'expérience et la compétence de l'Algérie dans un domaine devenu absolument vital : la propriété intellectuelle à l'ère numérique.

Cette élection intervient à un moment où le monde est confronté à des bouleversements technologiques rapides.

L'intelligence artificielle, les plateformes numériques, les nouveaux modes de diffusion culturelle et les droits des créateurs imposent aux organisations internationales de repenser les règles du jeu.

Dans ce contexte, siégié à la direction du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR), l'un des organes les plus influents de l'OMPI, confère à l'Algérie une place décisive dans l'élaboration des normes internationales qui définiront la protection de la création pour les années à venir.

Le soutien unanime du Groupe africain à la candidature algérienne révèle également la confiance accordée au pays pour porter la voix du continent dans les grandes discussions multilatérales.

Cette solidarité africaine n'est pas un hasard : elle reflète le rôle actif, constant et responsable joué par l'Algérie dans la défense des intérêts collectifs et dans la promotion d'une coopération culturelle équilibrée, fondée sur la reconnaissance et la valorisation des talents africains.

À travers cette élection, l'ONDA se voit conforté dans sa mission et dans les efforts qu'il mène depuis des années pour moderniser la gestion des droits d'auteur, protéger les créateurs et encourager l'économie culturelle nationale.

L'Office n'a pas manqué de saluer l'appui déterminant de la Mission permanente d'Algérie à Genève, dont l'engagement a permis de porter haut la voix du pays et de consolider sa présence au sein des grandes institutions internationales.

Dans son nouveau rôle, Mehdi Delmi aura la responsabilité de faciliter le dialogue entre les États membres et de contribuer à bâtir les consensus nécessaires pour faire avancer les dossiers complexes du Comité.

Une mission délicate mais essentielle, qui exige à la fois rigueur, diplomatie et vision stratégique.

L'Algérie a démontré qu'elle possède toutes ces qualités.

Ce succès n'est donc pas uniquement institutionnel : il s'inscrit dans une dynamique nationale ambitieuse, tournée vers la promotion des industries culturelles et créatives, la protection des œuvres et des artistes, et l'ouverture sur une coopération internationale plus forte et plus constructive.

La vice-présidence algérienne du SCCR représente un signal fort : celui d'un pays qui avance, qui assume ses responsabilités et qui s'affirme comme un acteur incontournable dans le débat mondial sur la propriété intellectuelle.

Un choix qui honore la diplomatie algérienne, valorise ses compétences et ouvre de nouvelles perspectives pour l'ensemble du secteur culturel.

REDACTION